

■ Rapport annuel

Comité de la Charte du don en confiance

2  12



Rapport moral



Rapport d'activité



Rapport financier

Le rapport moral du président	p.4
Faits marquants & chiffres-clefs de l'année 2012	p.6
L'année 2012 en bref	p.7

1 AU SERVICE DES DONATEURS & DU PUBLIC **p.9**

La déontologie	p.10
Adoption d'une nouvelle marque d'agrément	p.12
5 ^{ème} édition du baromètre de la confiance	p.13
335 retombées médias en 2012	p.14
Participation au 7 ^{ème} Forum national des associations et fondations	p.16

2 AU CONTACT DES ORGANISATIONS AGREES **p.17**

L'agrément	p.18
Le contrôle	p.20

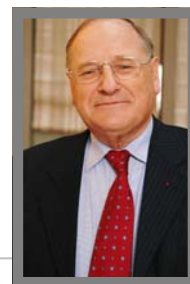
3 VIE ASSOCIATIVE DU COMITE **p.22**

Bilan du développement en 2012	p.23
78 organisations agréées	p.24
Relations avec les membres	p.26
Plus de 120 bénévoles au Comité	p.28
Vie des bénévoles	p.30
Vers l'élaboration d'un projet associatif du Comité	p.32
Implication dans les travaux déontologiques	p.33
A propos de la gouvernance du Comité	p.34
Le Comité dans son environnement	p.37

Rapport financier	p.38
Le mot du trésorier	p.39
Focus sur l'évaluation des contributions volontaires en nature	p.46

- Rapport
moral

“ 2012, un bon millésime pour les activités du Comité dont le développement continue de s’inscrire dans une dynamique prononcée ”



Gérard de La Martinière
Président du Comité de la Charte

Poursuite de l’élargissement et de la diversification du périmètre de responsabilité du Comité avec l’accueil de 4 nouveaux membres et la mise à l’étude de 7 candidatures ; les contacts se multiplient avec nombre d’organisations qui envisagent de rejoindre le cercle vertueux de l’autodiscipline pour mieux solliciter la générosité publique.

Attraction d’un nombre croissant de volontaires désireux d’apporter leurs compétences et leur disponibilité à l’accomplissement de notre mission au service du public et des organismes d’intérêt général ; un parcours ordonné de recrutement, de formation initiale et continue et d’affectation permet désormais de remplir les besoins des missions de contrôle en temps et en heure, dans un souci renforcé d’adaptation des profils et des capacités à chaque situation ; le renouvellement des membres de la Commission d’agrément et l’encadrement du corps de contrôle sont rendus possibles par l’expérience acquise et la disponibilité d’une

sélection de responsables bénévoles qui forment désormais le fer de lance du Comité.

Enrichissement du référentiel déontologique grâce aux travaux réalisés de concert avec les organisations membres pour compléter ou adapter la Charte du don en confiance en réponse aux exigences de l’heure, dans les domaines des liaisons et opérations internationales, des structures complexes, des legs et autres libéralités ; les échanges intervenus au cours de l’année ont permis d’explorer plusieurs questions qui peuvent justifier la recherche d’autres progrès déontologiques, telles que le traitement de l’urgence, la rémunération des dirigeants salariés, l’évaluation de l’action associative ou encore la gouvernance de l’appel à la générosité publique.

Mais l’initiative la plus importante de l’année 2012 a été sans aucun doute le **lancement du chantier d’élaboration du projet associatif du Comité** décidé par le Conseil d’administration pour répondre à l’attente exprimée par de nombreux membres d’un débat approfondi sur les orientations à privilégier dans le déroulement de notre action. L’intérêt suscité par ce projet, les discussions auxquelles il a déjà donné lieu, les contributions versées au dossier augurent favorablement de l’issue des travaux pour conforter les pistes esquissées lors de l’adoption du dernier plan stratégique dans une vision ambitieuse de la mission du Comité, dans une exigence forte d’éthique et de valeurs partagées, dans une approche renouvelée de la co-construction de la déontologie. ...

... Le 1^{er} janvier 2013, une page a été tournée avec le **lancement de la nouvelle marque d'agrément du Comité**.

Préparée avec un grand soin pendant plus d'un an, élaborée avec le concours des meilleurs professionnels, discutée avec les spécialistes de nos adhérents, elle est destinée à porter haut et fort le témoignage du service rendu par le Comité à destination de l'ensemble du public : « DON EN CONFIANCE » ... vous pouvez libérer vos élans de générosité, c'est sérieux, honnête et transparent !

Cette nouvelle marque c'est la pierre angulaire de l'ouvrage à réaliser pour établir la notoriété de notre agrément et faire en sorte qu'il devienne un élément déterminant dans le développement indispensable de la générosité des Français. On voit bien tout le chemin qui reste à parcourir pour obtenir cette reconnaissance immédiate et spontanée de la garantie que nous voulons apporter aux donateurs et on mesure l'importance des appuis que nous aurons besoin de mobiliser pour y parvenir.

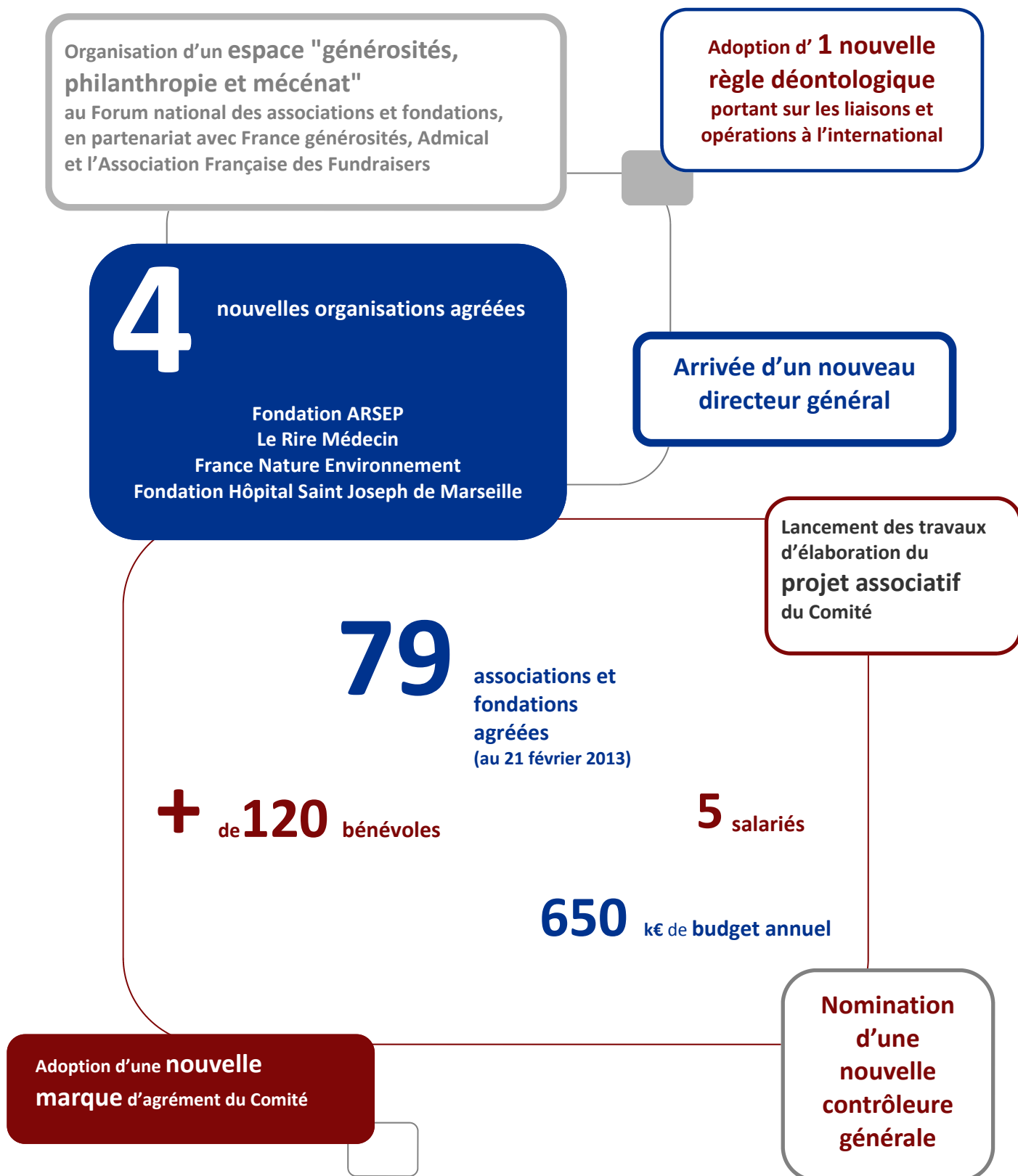
La responsabilité d'affichage que nous prenons avec le lancement de la nouvelle marque d'agrément implique **une vigilance accrue dans l'exécution de notre mission de "tiers de confiance"**.

Or les circonstances que nous traversons sont porteuses de conséquences lourdes : les tensions de l'environnement économique, les contraintes de la gestion des finances publiques, les transformations de structure, les relèves de générations de dirigeants constituent autant de facteurs de risque auxquels sont soumises les organisations adhérentes de la Charte. Il entre dans la mission de nos contrôleurs de les détecter, de les évaluer et d'accompagner leurs interlocuteurs dans la mise en œuvre des mesures qui permettront de traverser les écueils sans s'écarter des règles de la déontologie collective pour préserver tout leur potentiel de mobilisation de la générosité publique. Et c'est le rôle de la Commission d'agrément du Comité de manier avec objectivité

et discernement les moyens d'influence dont elle dispose pour maintenir le maximum d'homogénéité et de cohérence dans l'application de la Charte par l'ensemble de nos membres.

L'année 2012 n'a pas été un long fleuve tranquille de ce point de vue et 2013 ne le sera pas non plus, mais il est juste de souligner que le Comité continue de réaliser **un parcours sans faute au milieu d'un environnement parfois adverse, toujours tendu**, dans le souci permanent de préserver le bien commun de la confiance publique. C'est l'exploit quotidien que réalisent nos bénévoles, animés par une conception élevée de leur responsabilité vis-à-vis du public tempérée par l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre admirable accomplie par les organisations dont ils assurent le suivi. Leur engagement sans faille, la qualité du travail fourni, leur compréhension du milieu, leur exigence personnelle et leur disponibilité représentent une contribution irremplaçable au bon accomplissement de notre mission. Il est juste de les en remercier et les organisations membres doivent mesurer la valeur de cet engagement lorsqu'elles sont sollicitées pour accroître les moyens d'action du Comité.

Car la dynamique qui sous-tend le développement du Comité et qui répond au besoin de plus en plus reconnu de promotion de la générosité publique ne pourra pas se concrétiser sans un effort ciblé d'investissement sur les ressorts de la confiance. Les moyens de fonctionnement sont proches de la rupture, la petite équipe des permanents est trop resserrée pour faire face aux sollicitations qui se multiplient, notre référentiel doit être refondu et modernisé pour être plus facilement utilisable, nous devons trouver le moyen d'accueillir les organisations de taille moyenne, l'investissement de notoriété reste à réaliser. L'un des grands enjeux de l'année 2013 sera donc celui de l'augmentation des ressources du Comité dans le cadre d'un effort à partager entre tous les acteurs de la générosité •



Le public peut reconnaître les organisations agréées par la marque suivante :





Les événements qui ont rythmé la vie du Comité en 2012

Réunion annuelle des bénévoles - 2 octobre 2012

Janvier

Arrivée d'un nouveau directeur général, François Genest

Février

2 février : agrément de la Fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques (ARSEP)

Mars

29 mars : Assemblée générale ordinaire
Lancement de l'élaboration du projet associatif du Comité

Mai

24 mai : agrément du Rire Médecin à titre probatoire
18-19 mai : Assemblée générale de l'International Committee on Fundraising Organizations (ICFO)

Eté

4 juillet : 1^{ère} réunion sur le projet associatif dédiée à la

"vision"

5 juillet : agrément de France Nature Environnement et de la Fondation Hôpital Saint Joseph de Marseille
Nomination de Marie-Line Daudin au poste de contrôleur général
Adoption d'une nouvelle marque d'agrément

Septembre

24 septembre : 2^{ème} réunion sur le projet associatif dédiée aux "missions"
25 septembre : adoption de nouvelles règles déontologiques sur les liaisons et opérations à l'international
Enquête auprès des membres sur l'activité du Comité

Octobre

2 octobre : réunion annuelle des bénévoles
4-5 octobre : séminaire stratégique du Conseil d'adminis-

tration

18 octobre : publication des résultats du 5^{ème} baromètre de la confiance
25 octobre : organisation d'un espace "générosités, philanthropie et mécénat" et d'une conférence dans le cadre du 7^{ème} Forum national des associations et fondations

Novembre

27 novembre : 3^{ème} réunion sur le projet associatif dédiée aux "valeurs"
29 novembre : réunion annuelle des référents des organisations membres

Décembre

13 décembre : séminaire des responsables bénévoles et des cadres permanents du Comité
Adoption d'un nouveau logo institutionnel •

- Rapport
d'activité

1.

Au service
des
donateurs
& du public

Liaisons et opérations à l'international : adoption de nouvelles règles déontologiques

L'objectif de ces travaux, qui ont débuté au dernier semestre 2011 et qui ont été menés par Martial Lesay, ancien trésorier du CCFD-Terre solidaire, avec l'appui de François Genest et de Mathilde Cuchet-Chosseler, respectivement directeur général et chargée de mission du Comité, était de clarifier les textes du Comité afin de faciliter l'activité de contrôle et d'agrément concernant notamment les organisations qui versent des fonds à l'étranger et l'information des donateurs ; d'autant plus qu'environ la moitié des organisations membres du Comité sont engagées dans des activités à l'international. L'audition de huit organisations concernées a permis de constater l'éventail très large des situations, faisant apparaître les points essentiels qui ont été pris en considération :

- la question de la traçabilité, qui trouve ses limites dans les cas où une partie significative de la collecte réalisée en France est versée à un organisme étranger,
- la nécessité de repérer les rôles respectifs de l'organisation membre et d'une entité internationale pour les prises de décision sur les allocations de fonds aux bénéficiaires finaux, mais aussi sur le suivi et l'accompagnement des projets, et finalement le contrôle de la bonne utilisation des fonds,
- le respect de la transparence à l'égard des donateurs et du public en général.

Après débat, il a été décidé d'aménager les textes existants, plutôt que de produire un nouveau texte d'application de la Charte (TAC). Un compromis a été trouvé sur les points où les modalités particulières de l'activité internationale peuvent contrarier l'application des principes de la Charte ou rendre difficile l'appréciation sur cette mise en œuvre des principes. Ces amendements portent sur quatre points principaux de la Charte et de ses TAC : les relations avec les donateurs, le respect de l'affectation des fonds, la rigueur de la gestion et l'Essentiel, et ont été élaborés selon une logique nouvelle : la prise en compte, lorsqu'une part significative des emplois est engagée à l'interna-

tional, de procédures de gestion à l'international, dont le contrôle du Comité peut se satisfaire, étant entendu que cette proposition laisse une marge d'appréciation aux contrôleurs.

Conformément à la procédure d'élaboration des textes déontologiques, la proposition d'amendement des textes a été présentée au groupe de travail élargi à l'ensemble des membres mi-avril puis a été examinée par le comité de déontologie et validée par le Conseil d'administration du 24 mai 2012. Après une phase de consultation publique et des membres sur une période de deux mois, la proposition a été à nouveau examinée par le comité de déontologie puis adoptée par le Conseil d'administration du 25 septembre 2012.

 Pour télécharger la Charte et ses textes d'application :

<http://www.comitecharte.org/deontologie/les-textes-dapplication> •

Organisations complexes : vers l'actualisation du TAC III

L'évolution importante, ces dernières années, de l'environnement juridique et fiscal du secteur, avec notamment la création des fonds de dotation d'une part, et la complexification croissante des organisations regroupant diverses structures juridiques, d'autre part, avait conduit en 2010 à la mise en chantier du texte d'application de la Charte (TAC) III avec l'objectif d'une meilleure adaptation à la situation de "galaxies" de maintes organisations agréées par le Comité, ou candidates à l'agrément.

Les travaux du groupe, co-animé par Pierre Levené, ancien secrétaire général du Secours catholique, et Eric Bertocco, délégué Administration et Finances de la Ligue contre le Cancer, avec l'appui de Jean Chevallier, expert bénévole, et de Patrick Baquin, délégué à l'agrément et au contrôle du Comité, avaient porté principalement sur la question du périmètre de l'agrément du Comité qui doit être défini au regard de l'appel à la générosité publique mais aussi, le cas échéant, du périmètre de la combinaison des comptes.

A l'aune des remarques émises par les participants à la réunion du groupe élargi à l'ensemble des membres qui s'était tenue en septembre 2011, le projet de texte a été retravaillé en profondeur par les services du Comité durant le premier semestre 2012,...

... aboutissant notamment à l'établissement d'une distinction claire entre les questions de périmètre et de combinaison des comptes.

Conformément à la procédure d'élaboration des textes déontologiques, le projet de modifications du TAC III a été examiné par le comité de déontologie puis validé par le Conseil d'administration du 25 septembre 2012. La consultation publique et des membres s'est déroulée du 26 septembre au 26 novembre 2012. Le projet sera à nouveau soumis au comité de déontologie puis au Conseil d'administration début 2013 pour adoption •

Legs et autres libéralités : vers l'adoption d'un nouveau TAC

Différents constats avaient amené le Comité à ouvrir au second semestre 2011 un chantier de déontologie sur le sujet des legs et autres libéralités :

- la sensibilité du sujet (ciblage sur les personnes âgées, respect du droit des héritiers...),
- la durée potentiellement très longue du cycle de dénouement,
- le besoin de professionnalisme et les risques associés aux particularités de cette source de financement qui prend une part de plus en plus importante dans les ressources de certaines organisations faisant appel à la générosité publique.

Les textes déontologiques du Comité sont peu déve-

loppés sur le sujet des legs, même s'ils abordent de manière plus générale la question de la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds. Ainsi, cette réflexion sur les legs s'inscrit dans une volonté :

- de mieux identifier les questions d'ordre déontologique soulevées par les activités de recueil et d'emploi des legs, et donc d'explorer toute la chaîne qui va de la prospection à l'utilisation des legs en passant par la conclusion, l'acceptation, la mise en œuvre, la délivrance etc.,
- et de compléter les textes déontologiques du Comité pour mieux prendre en compte les attentes et préoccupations des testateurs, des familles et du public. Ces travaux se sont poursuivis en 2012, animés dans un premier temps par Bérengère Lambert, responsable du service Donations et Legs de la Ligue contre le Cancer, puis par Kristiaan Tokka, directeur Libéralités des Apprentis d'Auteuil, avec l'appui du directeur général et de la chargée de mission du Comité, respectivement François Genest et Mathilde Cuchet-Chosseler. Ils ont abouti à la formalisation, en groupe de travail restreint pour les besoins de la rédaction à quelques représentants d'organisations membres et du Comité, d'un projet de nouveau texte d'application de la Charte (TAC) qui sera présenté au groupe de travail initial début 2013. [Le projet a été adopté par le Conseil d'administration le 21 février 2013] •

🔗 **Le chantier "Gouvernance des organisations" a été relancé en 2013 selon une nouvelle approche.**

Mise à jour de la procédure d'élaboration des textes déontologiques

Après deux ans d'observation, le Conseil d'administration du Comité a validé lors de sa séance du 25 octobre 2012 une mise à jour de la procédure d'adoption des textes déontologiques comprenant notamment :

- la validation du programme déontologique par l'Assemblée générale,
- l'adoption de la note de cadrage par le Conseil d'administration,
- la sollicitation plus en amont de l'avis de la Commission d'agrément du Comité, ainsi que la prise en compte, au même moment, de l'avis de l'équipe d'animation du corps de contrôle,
- l'organisation d'une réunion du groupe de travail élargi à l'ensemble des membres, à l'issue des travaux et avant examen de la proposition de texte par le Conseil,
- l'invitation des animateurs à la séance du comité de déontologie et du Conseil d'examen du projet,
- la soumission du projet par le comité de déontologie au Conseil d'administration.

🔗 Elle est consultable sur le site Internet du Comité :

<http://www.comitecharte.org/deontologie/la-charte-un-texte-vivant>

Une nouvelle marque : un plus pour le donateur

Faisant suite à la validation de la démarche de modernisation de la marque d'agrément du Comité par le Conseil d'administration en octobre 2011 puis à l'approbation du projet par les responsables de communication des organisations membres en décembre, la nouvelle marque a été conçue durant le 1^{er} semestre 2012, de concert entre le Comité, les associations et fondations membres du Comité et l'agence Carré Noir (agence de design du groupe Publicis ayant offert ses services *pro bono* au Comité).

Objectif de la démarche :
faciliter la compréhension de la marque d'agrément par le grand public et en renforcer la valeur ajoutée pour le Comité et les organisations membres.

Principal point de contact avec le grand public, la nouvelle marque d'agrément affiche désormais un visuel basé sur un graphisme plus moderne, une visibilité plus marquée et un message qui se situe d'emblée dans le champ de la garantie, tout en s'inscrivant dans la continuité de contenu avec le choix du bleu, couleur historique du Comité, du cercle ouvert et de la mise



Julie Ageron, étudiante en master 1 "Communication politique et publique en France et en Europe" à Paris XII, a effectué un stage au Comité du 18 juin au 31 juillet 2012 avec pour mission notamment d'apporter un appui technique concernant l'élaboration du plan de communication de la nouvelle marque d'agrément.

en évidence du message « don en confiance » (cf. : visuel de transition ci-dessous).

Suite à son adoption par le Conseil d'administration du Comité le 5 juillet 2012, la nouvelle marque d'agrément a été communiquée aux organisations membres et aux bénévoles mi-juillet.

Le lancement officiel a eu lieu le 3 janvier 2013, un plan de communication comprenant différents outils de communication (visuel de transition, charte d'utilisation de la nouvelle marque, bouquet rédactionnel) permettant de relayer l'événement a été mis en place par le Comité en étroite collaboration avec les responsables de communication des organisations membres.

Un nouveau logo institutionnel

Afin de maintenir une cohérence avec la nouvelle marque d'agrément, le Conseil d'administration du Comité a adopté le 20 décembre 2012 un nouveau logo institutionnel utilisé depuis janvier 2013 •

Pour renforcer la confiance, votre Comité de la Charte évolue !



“ L'adoption d'une nouvelle marque d'agrément, relayée par les moyens de communication de nos 78 organisations membres, sera l'occasion d'un exercice collectif de promotion de la marque en vue de lui donner plus d'audience. Une opération de renouvellement est toujours une occasion de faire parler et d'attirer l'attention, et c'est bien ce que nous comptons faire à travers l'adoption de cette nouvelle marque. Nous espérons aussi que son aspect et ses qualités intrinsèques lui permettront d'être plus facilement reconnaissable par les donateurs actuels et potentiels de manière à provoquer un sentiment immédiat de confiance pour nourrir leur inclination généreuse. ●● Gérard de La Martinière

La confiance et les attentes des Français en nette progression

Le Comité de la Charte avait lancé en 2007 avec TNS SOFRES un baromètre visant à mieux comprendre et à mesurer la confiance des Français à l'égard des associations et fondations. Cette 5ème édition vient confirmer les tendances déjà esquissées en 2011.

Un regain de confiance qui se renforce en 2012

Une majorité de Français (56 %) déclare aujourd'hui faire confiance aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique (+ 15 points depuis 2010, dont + 8 points depuis 2011), alors que la confiance à l'égard d'autres organismes, tels que les syndicats ou les associations de consommateurs, reste très stable.

Des attentes fortes, notamment sur le contrôle

Plus du tiers des Français - près de la moitié des donateurs - ont déjà eu des doutes sur une association ou fondation qu'ils aidaient ou envisageaient d'aider. Et 44% des donateurs disent s'en être détournés suite à des informations reçues sur elle ; des informations principalement puisées dans les médias. Parmi les raisons qui provoquent l'arrêt du don, la "déviation" du don - par rapport à l'utilisation qu'avait annoncée l'association ou la fondation au départ - arrive en tête. En conséquence, les Français attachent une grande importance à l'existence d'un contrôle.

Le baromètre 2012 apporte également de nouveaux enseignements sur :

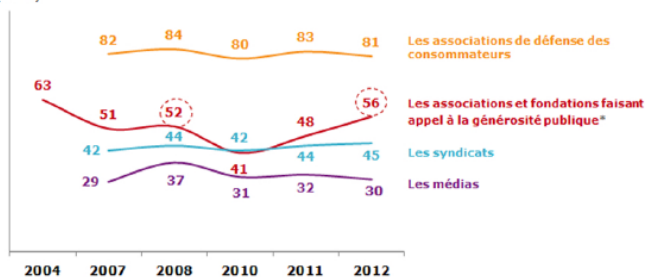
- les moyens d'information privilégiés par les Français au sujet des associations et fondations

Internet : une source d'information privilégiée

Lorsqu'ils veulent en savoir plus sur une organisation ●●

“ La montée des attentes de l'opinion à l'égard des organisations qui sollicitent la générosité publique se porte sur tous les éléments qui concourent à la qualité de leur gestion : gouvernance, contrôle interne, rigueur, efficacité et transparence. A un moment où les besoins de la société appellent un renforcement des flux de la générosité, le Comité de la Charte, institué pour jouer le rôle de tiers de confiance à l'égard du public, doit veiller à ce que l'ensemble du secteur s'inscrive dans cette démarche de progrès. ●● Gérard de La Martinière

ST "Confiance"
(en %)



F1 Diriez-vous que dans l'ensemble vous avez tout à fait confiance, plutôt, plutôt pas ou pas du tout confiance dans ... ?
Base : Ensemble - n = 1013 / * Moitié de l'échantillon - n = 507

●● qui les sollicite, les Français ont d'abord le réflexe Internet notamment les donateurs occasionnels (49 %). Internet joue également un rôle croissant dans l'entretien de la confiance à l'égard du secteur de la générosité. En revanche, le pouvoir d'activation du don Internet est encore limité : 10 % des donateurs décident de faire un don suite à la visite d'un site Internet.

- le rôle du bouche à oreille dans la promotion des associations et fondations

Le bouche à oreille : un rôle-clé dans l'appel à la générosité publique

Un Français sur cinq intervient comme relais d'opinion sur le sujet : un score qui révèle la capacité d'une part non négligeable d'individus à jouer le rôle d'ambassadeurs pour les associations et fondations. En effet, les discussions positives (74 %) l'emportent largement sur les critiques (40 %), à la différence des autres secteurs économiques observés par ailleurs.

- la pratique du bénévolat

Une baisse de l'engagement bénévole se dessine-rait

Les pratiques de bénévolat déclarées semblent marquer une baisse dans l'opinion puisque 24 % des Français disent consacrer du temps aux associations / fondations en tant que bénévoles. Ils étaient 38 % en 2007.

Cette enquête a fait l'objet d'une fiche résumant les principaux enseignements, largement diffusée à l'occasion du Forum des associations et fondations le 25 octobre 2012 (cf. : p.16). Les résultats ont été repris notamment par *La Croix* et ont fait l'objet d'une interview début novembre sur Radio Classique.

Plus d'information sur les résultats du 5ème baromètre de la confiance :

www.comitecharte.org/observatoire-de-la-confiance •

Le comité d'orientation de l'Observatoire de la confiance, dont la mission est de déterminer les orientations pour la réalisation du baromètre, a accueilli en 2012 un nouveau membre en la personne de **Bruno Poux-Guillaume**, membre du comité des donateurs des Sauveteurs en mer (SNSM).

Retombées médias : + 25 % par rapport à 2011



Depuis octobre 2006, le Comité fait appel aux services d'une attachée de presse free-lance, **Marie-Pierre Médouga Ndjikessi**, Agence MPC.

servicepresse@mp-c.eu

Neuf communiqués de presse ont été envoyés en 2012 (contre sept en 2011) :

- 9 nouvelles organisations au Comité de la Charte en 2011 (janvier)
- François Genest, nouveau directeur général du Comité de la Charte (janvier)
- Le Comité de la Charte agréé une nouvelle organisation : la Fondation ARSEP (février)
- Quatre nouveaux administrateurs au Comité de la Charte : deux associations, une fondation et une personnalité qualifiée (avril)
- Le Comité de la Charte agréé deux nouvelles organisations : France Nature Environnement et la Fondation Hôpital Saint Joseph (juillet)
- Le Comité de la Charte nomme Marie-Line Daudin au poste de contrôleur général (juillet)
- 5^{ème} édition du baromètre 2012 de la confiance - Une confiance et des attentes en nette progression (octobre)
- Pour faire progresser la générosité - un espace commun au 7^e forum des associations le 25 octobre à Paris (octobre)
- Pour un don en toute confiance : quelques recommandations du Comité de la Charte (novembre)

Les résultats en matière de retombées médias poursuivent leur progression d'année en année. Ce sont en effet **355 citations et articles** qui ont été recensés en 2012 (contre 284 en 2011, 218 en 2010, 137 en 2009, 90 en 2008 et, pour rappel, 20 en 2006).

Parmi lesquels : **153 coupures presse relevées cette année, contre 65 en 2011.**

Cette forte augmentation s'exprime dans des magazines et des quotidiens de la presse nationale - versions papier et/ou numérique - (Le Figaro, Le Nouvel économiste, le Nouvel observateur, La Croix, L'express, La Vie, Le Point, Paris Match, Marianne...), régionale (Ouest France, Le Dauphiné, La Voix du Nord, L'Est républicain...), la presse féminine (Avantages, Femme actuelle...), générationnelle (Pleine-Vie, Notre Temps, Top parents...), et des revues professionnelles (Revue de la mutualité Fonction publique, Gestions et finances publiques, Décision Marketing, la Gazette du laboratoire...).

Parallèlement, Internet assure une visibilité appréciable du Comité, tant par le biais de la communication des organisations membres (129 occurrences) que par des citations sur différents sites appartenant au secteur ou non (34 références).

En 2012, le Comité a poursuivi sa contribution à la revue spécialisée Juris Associations, avec 5 articles ou citations.

Le président du Comité est également intervenu à trois reprises dans les médias audiovisuels : deux émissions de télévision (Arte et Chaîne du cœur),...



... et une interview sur Radio Classique.

Les blogs, forums et réseaux sociaux constituent également un bon support de communication pour le Comité.

De nombreux autres contacts journalistiques ont également permis de nourrir des articles et reportages sans forcément que le nom du Comité ne soit cité •

A noter en 2012 : 2 articles pour des publications annuelles de renom

- Le baromètre de la confiance du Comité a donné lieu à un article signé du président : "Les Français et les associations : l'équation de la confiance" pour **L'État de l'opinion 2012**, publié par TNS sofrès

- "Le contrôle de l'appel à la générosité publique" pour **Le Rapport moral sur l'argent dans le monde 2011-2012** intitulé "La lutte contre la criminalité et les délits financiers - Grands enjeux de la crise financière", édité par l'Association d'économie financière (AEF). Une conférence de présentation de ce rapport a eu lieu le 14 février 2012 à la Caisse des Dépôts et Consignations.



"Le paysage français de la générosité" : interview du président du Comité, Gérard de La Martinière, en ligne sur le site de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières : www.lacademie.info.

En relation directe avec le public

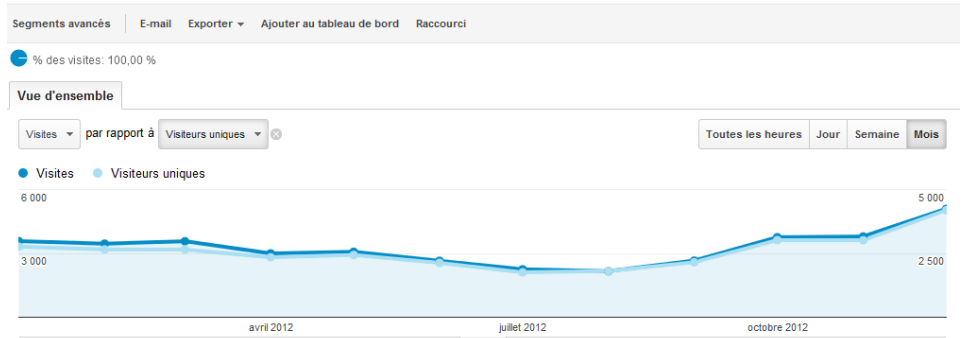
Comme chaque année, le Comité a été en 2012 très souvent interrogé directement par des donateurs et des personnes en recherche d'informations. La grande majorité d'entre eux a souhaité connaître la liste des organisations agréées afin de déterminer leurs choix de dons. D'autres

ont manifesté leur souhait de ne plus être sollicités par des appels de collecte ou de façon moins fréquente, ont demandé des informations sur des organisations agréées ou non, ou bien ont fait part de litiges... Toutes ces questions font l'objet d'une procédure de suivi par le comité de direction du Comité.

La fréquentation du site Internet étant en légère baisse par rapport à 2011, avec 28 863 visites uniques sur 2012 contre 31 857 en 2011, soit une moyenne de **2 405 visites uniques par mois**, le Comité a poursuivi son travail sur le référencement avec l'appui technique d'un bénévole spécialiste du sujet, dans le souci permanent de progresser en la matière.

Présentation de l'audience

1 janv. 2012 - 31 déc. 2012



Forum national des associations & fondations : une visibilité accrue pour le Comité

En 2012, le Comité a démultiplié sa présence au Forum national des associations et fondations qui s'est déroulé le 25 octobre 2012 au Palais des Congrès de Paris, ayant enregistré **plus de 4000 visiteurs**, avec :

Une conférence portant sur "L'évaluation de l'action associative : comment éclairer le donateur ?" animée par le président du Comité, Gérard de La Martinière, et lors de laquelle sont intervenus :



Pierre Battini, consultant, auteur de "*l'Economie de la Solidarité*"



Jean-Pierre Gaspard, secrétaire général de l'AFMTE-LETHON



François Grünwald, directeur général et scientifique du groupe URD (Urgence, réhabilitation, développement)



Jean Lapègue, référent Secteur Eau Assainissement Hygiène à la Direction Scientifique d'Action Contre la Faim (ACF)



Bruno Poux-Guillaume, représentant du comité des donateurs des Sauveteurs en mer (SNSM)



Thierry Sibieude, professeur titulaire de la Chaire d'Entrepreneuriat social de l'ESSEC

qui a rassemblé **plus de 300 participants**.

Une participation, au titre de partenaire, **aux ateliers** "Comment se lancer dans la collecte de fonds privés ?", à l'occasion de la parution du guide de la collecte réalisé en partenariat avec le Crédit Coopératif, Juris et l'AFF (cf. : p.37).

Paru en avant-première à l'occasion du Forum national des associations et fondations : un article intitulé "**Nouvelles pratiques, nouvelles exigences**" signé de Gérard de la Martinière, président du Comité, pour Juris associations dans son n°467 du 1er novembre 2012.

A noter : la publication d'un focus signé Gérard de La Martinière dans le n°461 du 15 juin 2012 de la revue Juris Associations dont le dossier est consacré à "**Utilité sociale - une évaluation sur mesure**".



Le ministre et le DG du Comité



L'équipe de la CAC sur le stand



La conférence

Une première !

► un espace "**Générosités, philanthropie et mécénat**" partagé avec l'Association Française des Fundraisers (AFF), Admical et France générosités, une initiative qui s'inscrit dans le souci de contribuer à la professionnalisation, à la structuration, au développement et à la transparence du secteur face à la nécessité de diversification des ressources financières des organisations d'intérêt général et qui a accueilli de nombreux visiteurs tout au long de la journée •

Forum National des
Associations & Fondations

Le rendez-vous annuel des dirigeants
& responsables du secteur associatif

**JEUDI 25
OCTOBRE
2012**
Palais des Congrès de
PARIS

2.

**Au contact
des
organisations
agrées**



“Le rythme de travail des commissaires s’est sensiblement accru au cours de l’année 2012...”

...(progression du temps consacré au Comité de l’ordre de 30 %). Non seulement le nombre de décisions de la Commission d’agrément du Comité (CAC) a été porté de 27 à 32, notamment en raison d’un grand nombre de renouvellements, mais encore la participation des commissaires au fonctionnement du Comité a été à la fois renforcée et restructurée. Pour autant, le nombre de commissaires n’a progressé que de deux unités, avec la nomination en cours d’année d’Yves Chevillotte et de Jean Chevallier, animateur du comité technique, en tant que membre de droit. L’augmentation du nombre des commissaires permettrait de réduire leur charge de travail individuelle (6 fonctions de rapporteur par commissaire en 2012), un enjeu pour 2014, le remplacement de deux commissaires dont le mandat de six ans expire au

30 juin paraissant un objectif suffisant pour 2013. ●●

Philippe Moisan, président de la CAC

Capitalisation sur les évolutions de fonctionnement de 2010-2011

Les changements intervenus au cours des deux années précédentes (création de la fonction de rapporteur, nomination d’un vice-président chargé de soulager la charge de travail du président, mise en place d’un comité de l’agrément) ont donné les résultats positifs attendus, de sorte qu’il n’a pas paru nécessaire d’en ajouter de nouveaux. En revanche, il a paru judicieux de renforcer les liens de la CAC avec le corps de contrôle et l’équipe des permanents.

24 renouvellements d’agrément

Les renouvellements sont en forte progression par rapport à l’année précédente (18). Ils ont tous été assortis de demandes de correction des écarts constatés avec les textes de la Charte, et le plus souvent de suggestions d’améliorations. Trois avertissements ont été prononcés, deux définitifs et accompagnés d’une série d’injonctions, l’autre annulé en deuxième lecture, après que l’organisation a procédé aux ajustements nécessaires.

L’agrément en 2012

32 décisions prises au cours de 12 réunions

4 nouveaux agréments

Le rythme de finalisation des dossiers d’instruction s’est ralenti en 2012, de sorte que le nombre de nouveaux agréments a été ramené de 9 en 2011 à 4 cette année. Tous les dossiers soumis à la CAC ont fait l’objet d’une décision positive. Dans un cas cependant, la décision initiale de refus d’agrément a été transformée, en deuxième lecture, en décision d’agrément probatoire. Il faut préciser qu’il n’est pas exigé des nouveaux candidats une totale conformité à nos textes. Les décisions sont donc toujours assorties de demandes, lesquelles reflètent le plus souvent les engagements de correction pris en fin de période d’instruction par les instances dirigeantes.

2 cas particuliers

Pour la première fois, la CAC a été amenée à traiter le cas d’une association transformée en fondation. Avec le souci d’éviter de passer par la procédure assez lourde des nouveaux agréments, il a été décidé de considérer la fondation comme le simple prolongement de l’association et non pas comme un nouveau membre. Cette décision a néanmoins été prise au vu d’un rapport spécial du contrôleur. Par ailleurs, suite à l’audition d’un rapport intermédiaire faisant état de sérieux dysfonctionnements d’une organisation, le dossier a fait l’objet d’un renvoi par le président devant la CAC. Au vu de l’engagement écrit du président de l’organisation de procéder rapidement aux corrections nécessaires, l’agrément de cette organisation n’a finalement pas été remis en cause .

Les demandes accompagnant les décisions : focus sur l’Essentiel, les ratios, le contrôle interne, le périmètre de l’agrément et la publicité des cinq plus hautes rémunérations

Lancé en 2010, l’Essentiel continue de faire l’objet de nombreuses demandes de la part de la CAC. Le format préconisé de quatre pages n’est pas toujours respecté, le périmètre couvert n’est pas toujours conforme à celui de l’agrément (difficulté de distinguer les informations, notamment chiffrées, concernant l’organisation agréée et son réseau mondial), certaines rubriques manquent ou ne ...

... sont pas correctement servies (modèles socio-économiques notamment) et la présentation de certains **ratios** s'avère parfois non pertinente (frais de collecte rapportés à l'ensemble des emplois, voire des ressources, incluant les subventions et les prix de journée, par exemple).

De même, le texte d'application de la Charte (TAC) sur le **contrôle interne**, de création plus récente (2011), n'a pas encore fait l'objet d'une réelle appropriation par un certain nombre d'organisations et se trouve à l'origine de nombreuses demandes de correction.

La question du **périmètre** de l'agrément est aussi une source de difficultés que la mise en place du prochain TAC sur les organisations complexes, prévue en 2013, devrait permettre d'éliminer progressivement (cf. : p.10). C'est un sujet très délicat, auquel la CAC porte une attention particulière depuis quelque temps déjà et qui s'amplifie avec la complexification croissante des structures du monde associatif (création de fondations, voire de fondations abritées, portant le même nom que les associations qui ont suscité leur création, par exemple). Enfin, le non respect par une partie significative des membres de l'obligation de publier le montant global des **cinq plus hautes rémunérations** a conduit

Composition de la Commission

Président

Philippe Moisand

Vice-président

Jean-Luc Paret

Commissaires

Claude Allenbach

Alain Breton

Yves Chevillotte

Jean Chevallier (membre de droit)

Michel Senellart

Roger de Vernejoul

le Comité à confier au nouveau comité technique la mission de produire un rapport circonstancié sur le sujet (cf. : p.36). Dans l'attente de ce rapport, la CAC a été conduite à modérer ses demandes en la matière.

50 auditions de rapports intermédiaires

Le président et le vice-président de la CAC ont auditionné 50 rapports intermédiaires en 2012. Ces auditions permettent de faire le point sur le suivi des demandes effectuées par la CAC lors du dernier renouvellement d'agrément, et de prendre connaissance des éléments d'information nouveaux dont le contrôleur a pu avoir été averti et qui pourraient être susceptibles de remettre en cause l'agrément en cours. Elles conduisent également à orienter le programme de travail du contrôleur et font l'objet d'un compte-rendu dont le contrôleur est invité à faire état auprès de l'organisation selon les modalités qui lui paraissent les plus appropriées (remise d'une copie ou commentaires oraux).

Le pilotage d'instruction de premier agrément

est souvent confié à un commissaire conformément au souhait exprimé lors de la réforme de leur donner l'occasion de rester proches du terrain. 5 commissaires ont été concernés en 2012 •



De gauche à droite : Yves Chevillotte, Alain Breton, Jean-Luc Paret, Michel Senellart
De gauche à droite : Roger de Vernejoul, Philippe Moisand, Patrick Baquin (secrétaire)
Absent excusé : Claude Allenbach



“L'année 2012 a été marquée pour le corps de contrôle par une nouvelle progression de son effectif, une activité toujours soutenue et des évolutions fonctionnelles.

L'adhésion forte des contrôleurs au nouveau mode de fonctionnement et les retours très positifs des organisations lors de la réunion des référents nous encouragent à poursuivre les efforts accomplis ces deux dernières années pour renforcer la pertinence des contrôles effectués par le Comité dans une démarche de progrès pour et avec les organisations. ☺☺

Marie-Line Daudin, contrôleure générale

Comme l'indique le nombre de rapports préparés et soumis pour examen à la Commission d'agrément du Comité (CAC), le volume d'activité a également de nouveau progressé en 2012.

Pour répondre à la croissance et satisfaire aux exigences du Comité en terme d'amélioration de la qualité du contrôle et de relation avec les organisations, l'équipe d'animation a été renforcée avec l'arrivée en mars de 4 nouveaux contrôleurs généraux adjoints (CGA - Gérard Bouniol, Patrick Frotiée, Rémy Gavard-Suaire et Jean-Claude Saffache) et organisée de manière plus collégiale avec la nomination d'une nouvelle contrôleure générale en juillet, Marie-Line Daudin.

3 évolutions fonctionnelles visant à assurer la qualité et l'efficacité d'un corps de contrôle en forte augmentation numérique :

- **renforcement de la procédure de recrutement et d'affectation des contrôleurs dans les organisations** : le dispositif, piloté en étroite collaboration par la contrôleure générale et le permanent délégué aux

Chiffres-clés 2012

- Rapports intermédiaires : **50** (38 en 2010 et 43 en 2011)
- Rapports triennaux : **24** (19 en 2010 et 18 en 2011)
- Rapports de 1^{er} agrément : **4** (7 en 2010 et 9 en 2011)
- Rapports spéciaux : **2** (4 en 2010 et 3 en 2011)

Le contrôle en 2012

- 98** membres du corps de contrôle au 31 décembre, dont :
 - 1** contrôleure générale
 - 9** contrôleurs généraux adjoints
 - 82** contrôleurs nommés
- 10** bénévoles en instance d'affectation

ressources humaines, Patrick Baquin, et basé sur une consultation régulière des CGA et des membres de la CAC, vise à anticiper les besoins en matière de ressources humaines et permet d'assurer une meilleure adéquation entre les attentes des bénévoles et les missions à pourvoir dans les organisations.

- **spécialisation des contrôleurs généraux adjoints par grands domaines** : la formation, l'élaboration des outils d'aide au contrôle, le travail sur les textes, ainsi que la mise en place de groupes thématiques ont été délégués à des CGA.

- **renforcement du suivi personnalisé des missions de contrôle** : chaque contrôleur, qu'il soit affecté dans une organisation ou en charge d'une instruction de 1^{er} agrément, est intégré dans un petit cercle et bénéficie de l'accompagnement personnalisé d'un CGA, en particulier lors de sa prise de fonction, pour l'élaboration de ses rapports et lors du travail commun avec le rapporteur en fin de mission triennale. Pour une meilleure circulation de l'information et un enrichissement mutuel, une synthèse des comptes-rendus de réunion et les réponses aux demandes et questions des participants ont été diffusées avant chaque nouvelle rencontre à l'ensemble du corps de contrôle. Chaque CGA assiste aux auditions des rapports intermédiaires des contrôleurs qu'il accompagne.

3 priorités de contrôle dans la continuité de 2011

- **la conformité des organisations aux nouveaux textes déontologiques** : une attention particulière a de nouveau été portée dans les contrôles à la conformité au texte d'application de la Charte (TAC) relatif à l'élaboration et la diffusion d'un Essentiel (TAC VII), ainsi qu'à celui traitant du contrôle interne (TAC IX). Un important travail de pédagogie a été réalisé, tant auprès des contrôleurs que des organisations, pour que soient mieux appréhendés les enjeux sous-jacents à ces deux textes. A partir du deuxième semestre, un...

Outils de contrôle : les nouveautés 2012

Les formats types de rapports de 1^{er} agrément, intermédiaires et triennaux facilitent la rédaction par les contrôleurs de ces documents-clés et la relecture par les CGA et la Commission d'agrément, tout en assurant une plus grande homogénéité du rendu des contrôles et un traitement équitable des organisations.

Une note de présentation des organisations normée, présentée de manière synthétique dans chaque rapport en amont de l'examen de la conformité à la Charte et à ses textes d'application, permet au lecteur de comprendre les caractéristiques propres de l'organisation contrôlée et le contexte dans lequel s'est déroulé le contrôle.

Les notes d'éclairage du corps de contrôle ont pour objectif d'aider le corps de contrôle à mieux appréhender des points précis des textes du Comité (contrôle interne, liaisons et opérations à l'international, etc.) et de faciliter la mission de contrôle (programme de travail, tableau d'analyse de la conformité de l'Essentiel, etc.). Elles sont présentées lors des réunions de petits cercles et sessions de formation et consultables sur l'intranet dédié aux bénévoles.

••• examen détaillé des pratiques des organisations engagées hors de France a également été demandé aux contrôleurs suite à la mise en application des nouvelles dispositions relatives aux liaisons et opérations

Composition de l'équipe d'animation du corps de contrôle

Contrôleure générale

Marie-Line Daudin

Contrôleurs généraux adjoints (CGA)

Gérard Bouniol Patrick Frotiée
 Rémy Gavard-Suaire Alain Linot
 Bernard Malan Jean-Claude Saffache
 Michel Soublin Jacques Vantalon
 Michel Vantalon

à l'international.

- **la qualité des informations données à la Commission d'agrément** : la priorité a porté sur l'équité de traitement des organisations et sur la mise à disposition de la Commission d'informations complètes, pertinentes et hiérarchisées. Dans cette optique, la normalisation des formats des rapports a été achevée et une attention particulière a été portée au respect des délais. Ces actions conjuguées ont permis d'améliorer la qualité globale des rapports, ainsi que le dialogue avec les rapporteurs et les organisations dans le cadre des procédures contradictoires.



De gauche à droite : Jacques Vantalon, Rémy Gavard-Suaire, Michel Vantalon, Michel Soublin, Bernard Malan, Alain Linot

De gauche à droite : Gérard Bouniol, Marie-Line Daudin, Patrick Frotiée

- **la qualité des relations avec les organisations** : les présentations officielles des nouveaux contrôleurs par les CGA ont été autant d'occasions de rencontrer les organisations et de les familiariser avec le nouveau fonctionnement du Comité. La revue informelle et formelle des rapports avec les référents et dirigeants des organisations s'est généralisée au cours de l'exercice dans un esprit d'ouverture et de transparence. Elle a permis d'améliorer le dialogue entre les organisations et le Comité et facilite la compréhension entre les parties •

3.

Vie

associative
du Comité

En 2012, le Comité a poursuivi avec régularité son développement avec de nouveaux contacts, l'instruction de nouvelles candidatures à l'agrément et l'accueil de nouveaux bénévoles dans ses rangs.

4 nouveaux agréments ont été prononcés, au profit d'organisations actives dans le domaine de la santé et de la protection de l'environnement (cf. : ci-dessous). Consécutivement à des décisions du Conseil d'administration, **7 instructions de premier agrément**, au profit d'organisations œuvrant dans le secteur social ou de la santé, ont démarré et conduiront à de nouveaux agréments au cours de l'année 2013. Des contacts ont été noués avec près de **30 organisations qui s'intéressent au principe d'une candidature** à l'agrément du Comité.

Pour faire face à cette croissance régulière, le Comité s'est structuré ; il a sélectionné et accueilli en flux continu **24 nouveaux bénévoles** (cf. : p.28-29). Tous ont bénéficié d'une formation de base, ce qui leur permet de prendre rapidement un premier mandat au Comité avec une bonne connaissance de la jurisprudence de la Commission d'agrément et des modalités du contrôle. Le dispositif d'accompagnement des nouveaux contrôleurs par un contrôleur général adjoint animant un petit cercle de contrôleurs a également été consolidé, avec désormais **10 petits cercles** qui se réunissent trois fois par an.

En outre, le Comité bénéficie de l'apport de 2 nouveaux experts, dans le domaine de l'immobilier et du référencement •



France Nature Environnement

Des sommets des Alpes aux mangroves de Guyane, la fédération FNE (association sans but lucratif, relevant de la loi de 1901) rassemble 3000 associations de protection de la nature et de l'environnement, 850 000 personnes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Depuis 1968, France Nature Environnement s'oppose sans relâche aux projets qui dégradent la nature, portent atteinte à notre santé, défigurent nos paysages. Mouvement citoyen, France Nature Environnement :

- aide chacun à détenir les clés du débat environnemental,
- propose des solutions concrètes pour sortir des crises écologique et économique,
- défend un droit de l'environnement ambitieux,
- soutient les associations environnementales qui agissent partout en France.

www.fne.asso.fr

Le Rire Médecin a été agréé à titre probatoire le 24 mai 2012 pour un an.



Fondation Hôpital Saint Joseph - Marseille

est à l'origine de la naissance de l'Hôpital Saint Joseph de Marseille. Son histoire est donc intimement liée à celle de la vie de l'établissement. La Fondation est un outil performant au service de l'Hôpital Saint

Zoom sur les
4 nouvelles
organisations
agréées en 2012

Joseph pour faciliter le financement de son développement et coordonner l'activité de recherche de mécènes, de donateurs et de légataires. Elle développe ou soutient des œuvres diverses à caractère médical, médico-social ou social. Elle contribue également au financement de la recherche médicale à l'Hôpital.

La Fondation est propriétaire du patrimoine immobilier qu'utilise l'Hôpital.

www.hopital-saint-joseph.fr/fondation



La Fondation ARSEP

a deux missions essentielles :

- promouvoir et encourager la recherche scientifique, médicale, biologique et thérapeutique sur la sclérose en plaques et les affections voisines,
- faire connaître les résultats de ces recherches auprès du corps médical et des malades, des familles et du grand public.

La Fondation ARSEP verse annuellement plus d'un million d'euros à la recherche sur la sclérose en plaques et développe des projets scientifiques de haut niveau. Elle initie des collaborations multicentriques et inter associatives nationales, ainsi que des coopérations transnationales avec l'Europe et les Etats-Unis. Son comité scientifique est constitué des plus grands noms de la recherche française. Sa lettre trimestrielle, son site Internet et ses journées d'informations destinées aux patients répondent à sa mission d'information. Le congrès scientifique annuel européen et l'organisation de réunions scientifiques spécifiques permettent d'informer la communauté médicale et scientifique.

www.arsep.org

1989-1999



les petits frères des Pauvres



L'Education change le monde



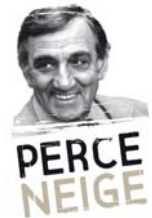
Association & Fondation



L'humanité passe par l'autre



par amour de la vie



La jeunesse au Plein Air



ORDRE DE MALTE FRANCE



Grandir ensemble, ici et là-bas



LE FOYER DE CACHAN



FONDATION Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France Reconnue d'utilité publique



Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés



LES ENTREPRISES CONTRE LE CANCER



Pour que frères et sœurs partagent la même enfance - www.sosve.org



Un enfant grandit, un village avance



solidarité enfants sida



ATD QUART MONDE



Reconnue d'utilité publique



préserver la vue

2000-2012



Le Rire Médecin (agréé à titre probatoire)



Réalisation d'une enquête sur l'activité du Comité

“ Un bilan largement positif ”

Avec l'objectif de poursuivre l'amélioration continue de la mise en œuvre des missions du Comité et l'évolution de son organisation, un groupe de travail composé de 3 bénévoles (un commissaire et 2 membres de l'équipe d'animation du corps de contrôle) et des 3 cadres permanents a conçu, sur la base d'une précédente enquête menée auprès des membres en 2010, une enquête d'évaluation sur son activité, qui a été lancée fin septembre 2012. Elle a permis, sur les grands enjeux du Comité que sont les opérations de contrôle et d'agrément et l'élaboration de la déontologie d'une part et sur la vie associative au sein du Comité d'autre part, de recueillir les appréciations, commentaires et suggestions de la part de 43 organisations membres (soit un taux de réponse de 55 %, contre 40 % en 2010). Les résultats quantitatifs font état d'un bilan largement positif de l'activité du Comité, avec notamment seulement 5 % des répondants jugeant insatisfaisante l'évolution de la qualité du contrôle du Comité depuis trois ans et 2% considérant insatisfaisante l'évolution du dis-

positif d'agrément depuis trois ans. Quant aux commentaires, ils seront pris en compte lors de l'élaboration du plan stratégique à moyen terme 2013-2016 •

Réunion annuelle des référents

La réunion des référents qui s'est tenue le 29 novembre 2012 à l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière a réuni 73 participants, dont 59 représentants d'organisations et 10 responsables bénévoles. Ont été présentés successivement l'actualité du Comité, les nouveaux outils de contrôle et d'agrément (cf. : p.21) et le nouveau format du questionnaire de base (cf. : p.27). Ont également été évoqués le lancement de la nouvelle marque d'agrément (cf. : p.12) et les résultats du baromètre de la confiance 2012 (cf. : p.13). La séance s'est terminée par la présentation de la "fiche de mission du référent" (disponible sur le site du Comité), qui doit permettre de mieux cerner les enjeux majeurs de cette fonction dans la relation entre le Comité et ses membres. Cette séquence a été animée par Denis Le Squer, président du directeur de la Fondation pour la Recherche Médicale et administrateur du Comité •



Réunion annuelle des référents
Intervention du président de la CAC
et de la contrôleur générale

Modernisation du questionnaire de base en ligne

Créé il y a environ une dizaine d'années, le questionnaire de base en ligne a vocation à :

- matérialiser l'engagement de l'organisation concernant les informations transmises au Comité,
- être un outil de travail pour le contrôleur, lui permettant de prendre connaissance de l'organisation et de ses évolutions et de l'aider à construire son programme de travail,
- constituer une source d'information et d'orientation pour le Comité à partir de la consolidation de certaines rubriques.

Le Comité a entrepris en 2011 un travail de modernisation du questionnaire qui s'est poursuivi en 2012 selon différentes phases.

Lors de son Assemblée générale du 29 mars 2012, le Comité a approuvé la résolution modifiant la date de remise de la mise à jour annuelle du questionnaire de base (fixée au premier trimestre pour toutes les organisations membres) : l'article 8-2 du Règlement intérieur prévoit qu'à compter de 2013 *"la date d'envoi annuelle par l'organisation de la mise à jour du questionnaire de base est définie par écrit, pour chaque organisation, pour le contrôle en cours et les années ultérieures, de gré à gré entre l'organisation et le Comité."*

Également, un groupe de travail (composé de 3 membres du corps de contrôle, un expert informatique bénévole et un permanent du Comité) a œuvré tout au long de l'année 2012 à la mise en place d'un nouveau logiciel de saisie du questionnaire plus ergonomique et plus fonctionnel, dont la mise en ligne est programmée début janvier 2013.

Le renforcement de la capacité d'analyse statistique constitue la prochaine étape de modernisation du questionnaire •

Groupe de contact sur les risques

Le groupe de contact sur les risques a été installé en septembre 2010 pour associer le plus étroitement possible les dirigeants des organisations agréées à la prévention des risques du secteur et à l'orientation des contrôles du Comité. Il s'est réuni une fois en 2012 en présence de 16 représentants d'organisations membres (le 14 mars, dans les locaux de la Ligue contre le Cancer). A cette occasion ont été notamment abordés les thèmes suivants : les bilans des contrôles 2011, le résultat du contrôle de conformité au référentiel déontologique mené en 2011, l'évaluation des risques pour 2012 et les priorités du programme de contrôle 2012, l'organisation et le pilotage du contrôle, et un argumentaire relatif à la rémunération des dirigeants salariés. Le risque économique qui pèse sur les associations/fondations et l'enjeu de la communication autour de l'activité d'agrément et de contrôle du Comité ont également nourri les débats •

Priorité au projet associatif

Les 4 groupes d'échanges mis en place fin 2011, à la suite d'une proposition de débat initiée par certains membres sur les évolutions récentes et les projets de développement du Comité, et portant sur "le projet associatif du Comité de la Charte" (n°1), "la représentation des membres et les règles de gouvernance" (n°2), "les modalités d'élaboration des textes déontologiques dans le cadre de la diversification accrue des membres" (n°3) et "la qualité du contrôle du Comité dans le cadre d'un fort développement du nombre de ses membres" (n°4), ont débuté leurs travaux en 2012. Néanmoins, au regard des débats tenus lors de l'Assemblée générale du Comité le 29 mars 2012, le Conseil d'administration a décidé de suspendre momentanément les travaux des groupes n°2, n°3 et n°4 et de donner la priorité à l'élaboration du projet associatif à laquelle est consacré le groupe n°1 •

Les bénévoles du Comité au 31 décembre 2012

Les membres du Conseil d'administration, personnalités qualifiées



Gérard de La Martinière
président



Edith Archambault
vice-présidente



Anne Chanon



Agnès de Fleurieu



Bruno Gizard



Patrick Gounelle



Susan Liataud



Philippe Rollier

Les membres de la Commission d'agrément du Comité



Philippe Moisan, président



Jean-Luc Paret, vice-président



Claude Allenbach



Alain Breton



Jean Chevallier



Yves Chevillotte



Michel Senellart



Roger de Vernejoul

Les membres de l'équipe d'animation du corps de contrôle



Marie-Line Daudin, contrôleurle générale



Gérard Bouniol



Patrick Frotiée



Rémy Gavard-Suaire



Bernard Malan



Alain Linot



Jean-Claude Saffache



Michel Soublin



Jacques Vantalou



Michel Vantalou

Les experts bénévoles



Michel Barge



Gilles Bouteloup



Jean-François Flahaut



Pascal Fleury



Antoine Menegaux



Charles Zimmermann

Les bénévoles en cours d'affectation



Jean-Louis
Balouzet



Gérard
Bertault



Francis
Boucly



Franck
Caby-Vahdate



Thierry
Desportes



Bernard
Félix



Daniel
Gerbi



Gilles
Hervier



Didier
Laureau



Catherine
Laurent



Pascale
Lavayssière

Les contrôleurs nommés



Philippe Andrieu Jacques Bachelin Charley Baltzer Michel Barrau Gwénaél Beauchesne Didier Berthelemot Jean-Marie Boudier Jean-Paul Bouquin Claude Bourlier Danielle Bréjaud



Etienne Broquet Bénédicte Brouard Pierre-Gérard Cailly Laurent Carle Cécile Chaumin-Ernst André Cochard Didier Collin Francis Cuisinier Rémy Cysseau Alain Demaizière



Patrice Demeocq Christian Denolf Jacques de Dianous Antoine Dollfus Jean-Paul Dupoizat Michel Dureau Jean-Pierre Dutertre Eric Elghozi Vanessa Engel Olivier Fannius



Françoise Ficheux Alain Fournier Pierre Fréville Eric de Frileuze Rémi Garcin-Berson Alain Gassie Philippe Gaston Jean-Louis Gaugiran Catherine Guinefort Jean-Yves Hamon



Jean-Noël Hannecart Jean-Pierre Hemmery Michel Hérigault Eric Hervé-Bazin Gérard Labour Jean-Baptiste Labrusse Danièle Larger Philippe Lefelle Jean-Louis Mignotte Gisèle Momméja



Bernard Mugnier Jean-Marie Nessi Francis Noël Jean-Luc Oun Danielle Perray Philippe Perrier de La Bâthie Bernard Pezon Sylvain Prioult Hubert Redon Roland Ricart



Olivier Roux Bertrand de Saint-Lager Christian de Saint-Lager Alain Salmon Claude Salvan Francis Séron Gérard de Susanne Bernard Terrier Jacques Thévenau Odile Urbain



Isabelle Vanneste-Hello Bernard de Vregille Thierry Walrafen Patrick Warin Jean-Charles Willard Geneviève Yavchitz Jacques Zaks

121 bénévoles au service de l'éthique de 78 organisations

Au cours de l'année 2012, dans la continuité des importantes évolutions induites en 2011, la vie des bénévoles a été riche et diversifiée.

Au 31 décembre, 121 bénévoles apportent leur concours au fonctionnement du Comité et de ses diverses instances, avec l'appui permanent du directeur général, de deux cadres et deux assistantes (cf. : p.36). La majorité de ces bénévoles constitue le corps de contrôle (98), 88 contrôleurs y étant encadrés et animés par une contrôleur générale assistée de 9 contrôleurs généraux adjoints (cf. : p.21). 20 % de ces bénévoles assurent simultanément deux mandats. 8 experts bénévoles constituent la Commission d'agrément du Comité, qui statue mensuellement sur les agréments et leur renouvellement (cf. : p.19). 8 autres bénévoles participent en tant que personnalités qualifiées représentatives du secteur, au Conseil d'administration, aux côtés des 7 représentants d'organisations membres (cf. : p.28). Enfin, 5 experts apportent leur appui à l'équipe des permanents dans les domaines de l'informatique, du référencement, des études, de la

29 séances de formation

(24 en 2011, 11 en 2010)

102 bénévoles formés (65 en 2011, 49 en 2010)

Pour faire face à ce renouvellement des contrôleurs, le dispositif de formation s'est renforcé et consolidé ; il est désormais structuré en trois parties :

- pour les nouveaux bénévoles un cursus de formation initiale composé de 4 sessions (intégration, méthodologie de contrôle, mission de contrôle, rapports de contrôle), suivies par chaque promotion sur une période de deux mois et complétées par une séance d'étude de cas,
- pour les contrôleurs en exercice, une formation annuelle de mise à jour des connaissances, suivie par tous en 2012,
- pour tous les bénévoles, des formations thématiques optionnelles sur des sujets tels que fondations et fonds de dotation ou la collecte de fonds.

Les formations ont rassemblé **321 participants** (228 en 2011, 98 en 2010).

Un comité de pilotage tripartite (composé de 3 membres de l'équipe d'animation du corps de contrôle, 3 commissaires et 3 permanents) a également été mis en place pour la formation fin 2012. Il est le lieu de la coordination de la politique de formation du Comité et, à ce titre, a vocation à déterminer les priorités à mettre en oeuvre, à répartir les différents travaux entre les parties prenantes et à fixer les calendriers de déploiement.

communication et de l'immobilier, et 2 anciens commissaires prêtent leur concours pour l'instruction de premiers agréments.

Avec le recrutement et la formation de 24 nouveaux bénévoles (3 femmes et 21 hommes), l'arrivée d'une nouvelle administratrice personnalité qualifiée, et de deux nouveaux experts thématiques, **ce bénévolat s'est renouvelé à hauteur de 24 % en 2012**. Au-delà de cette évolution quantitative, 2012 a été marquée par la mobilité dans les fonctions exercées, signe de vitalité et d'ouverture, aussi bien dans la gouvernance bénévole que pour l'exercice du contrôle et son adaptation permanente à l'évolution du secteur. Ainsi, une nouvelle contrôleur générale a pris ses fonctions à mi-année et 4 nouveaux contrôleurs généraux adjoints ont pris en charge des petits cercles ; un nouveau commissaire est entré à la Commission d'agrément du Comité, apportant une précieuse expérience en matière de contrôle, de prévention des risques financiers et de gouvernance.

Les 24 nouveaux contrôleurs, issus autant du secteur privé et que du secteur public, et en majorité fraîchement retraités, ont des profils diversifiés, permettant notamment, pour les organisations membres les plus importantes, la constitution de binômes de contrôleurs équilibrés du fait de la diversité des parcours professionnels et donc de la complémentarité des regards portés sur les organisations. 12 d'entre eux ont déjà été affectés, en binômes, à des mandats de contrôle ou de première instruction.

En 2012, les bénévoles du Comité ont profité de multiples occasions d'échanger entre eux à l'occasion des réunions de petits cercles, des formations (2 par personne en moyenne), des vœux, de l'Assemblée générale et de la réunion de rentrée des bénévoles et de leur contribution fournie, aux côtés des organisations membres, aux trois réunions d'élaboration du nouveau projet associatif (cf. : p.32-33) et aux travaux déontologiques (cf. : p.33).

Le marqueur objectif de cette croissance de l'activité des bénévoles, au service des organisations ...

... membres, est la mesure de leur temps passé, dans le cadre de leur engagement au Comité. Dans sa totalité, il représente pour 2012 2485 journées de travail, soit l'équivalent du travail de 11,4 emplois en équivalent temps plein. En valorisation financière, cet apport peut être estimé à hauteur de 1 511 491 euros (pour plus d'information : voir le rapport financier p.46).

Lors de la création du Comité voici 23 ans, François Bloch Lainé avait fait du bénévolat l'un des socles de ce dispositif original. Ayant su rester fidèle à cette valeur d'origine dans sa croissance, le Comité fonctionne désormais grâce au concours désintéressé de femmes et d'hommes dont le bénévolat est rythmé en quatre temps bien articulés : le contrôle dans le dialogue avec l'organisation membre, la formation, la participation à la gestion interne de l'agrément de chaque membre et les échanges, tant méthodologiques que prospectifs •



Réunion annuelle des bénévoles
Table ronde sur le contrôle interne

contributions : d'une part celle d'Yves Chevillote, membre de la Commission d'agrément du Comité, sur l'opportunité de la mise en œuvre d'un bon contrôle interne pour les organisations, et d'autre part celles de Jean-Michel Chaplain, responsable de l'audit interne à la Croix-Rouge française et d'Yves Béliné, en duo avec Gérard Bouniol, respectivement directeur administratif et financier et contrôleur de Vaincre la Mucoviscidose, sur deux exemples de mise en œuvre. Ces contributions ont été suivies de nombreux échanges avec la salle •

Réunion annuelle des bénévoles

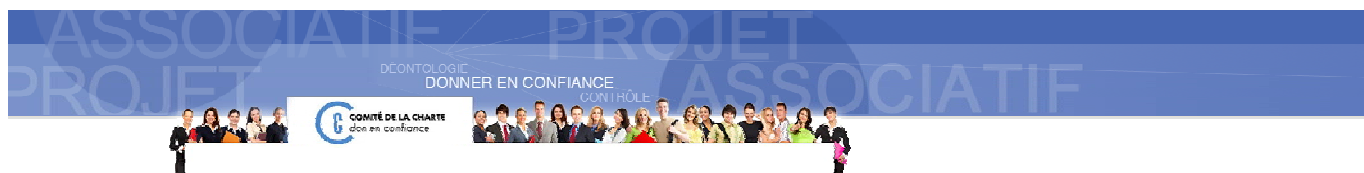
La réunion annuelle des bénévoles du Comité a connu le 2 octobre dernier un record de participation avec 89 d'entre eux ayant répondu présents. La matinée fut consacrée à des travaux collectifs autour d'un état des lieux de l'activité du Comité, une information plus ciblée sur le contrôle (nouveaux outils, évolution de la formation, etc.), un point d'étape sur l'élaboration du projet associatif (cf. : p.32-33) et une présentation de la nouvelle marque d'agrément (cf. : p.12). L'après-midi, une table ronde a été organisée sur le thème du contrôle interne et animée par Michel Soublin, contrôleur général adjoint. Elle a permis à l'assemblée d'écouter plusieurs contri-

Les bénévoles du Comité ont leur blog

L'intranet, réservé aux bénévoles du Comité, a été agrémenté d'un blog. Répondant à une demande exprimée lors des ateliers organisés dans le cadre de la réunion annuelle des bénévoles d'octobre 2010, le but de ce blog est de mettre à la disposition des bénévoles du Comité un espace d'échanges et d'information sur des sujets relatifs aux activités de contrôle et d'agrément menées par le Comité •



Réunion annuelle des bénévoles - 2 octobre 2012



Après 23 années d'existence qui lui ont permis de confirmer la pertinence de l'intuition de ses fondateurs tout en s'adaptant aux évolutions de son environnement,

de poursuivre l'élargissement continu du périmètre de son agrément, de professionnaliser ses pratiques de contrôle, de construire progressivement sa notoriété tant dans le secteur que vis-à-vis du public, de constater son attractivité pour du bénévolat d'expertise, il était devenu nécessaire d'organiser une réflexion collective pour réaffirmer l'ambition, la vision et les valeurs que le Comité souhaite porter, avec toutes ses parties prenantes, pour les années à venir. C'est l'objectif poursuivi à travers l'élaboration de son projet associatif.

La réflexion sur ce sujet a débuté en début d'année avant que l'Assemblée générale du mois de mars ne décide d'en faire le dossier prioritaire de l'année 2012/2013.

Pour s'assurer du succès de cette démarche, le Comité s'est d'abord attaché à élaborer une méthode et un calendrier de travail articulé autour de plusieurs principes :

- celui de donner du temps au temps pour favoriser l'appropriation par chacun de cette démarche : le projet associatif sera présenté lors d'une Assemblée générale dédiée, qui se tiendra en juin 2013, soit 18 mois après le début des premiers travaux

3 réunions ouvertes aux membres, aux bénévoles et aux salariés portant sur :

- la vision (le 4 juillet à la Maison des associations du 13^{ème})
- les missions (le 24 septembre chez Médecins du Monde)
- les valeurs (le 27 novembre au Secours populaire)

sur le dossier,

- celui d'associer toutes les parties prenantes internes du Comité, à savoir les membres mais aussi les bénévoles et les salariés, à travers des réunions d'échanges ouvertes à tous et la mise en ligne d'un site Internet dédié. Par ailleurs, une consultation externe sera organisée sur le projet de texte, auprès des partenaires du Comité, ainsi qu'auprès du public,

- celui d'assurer la plus grande transparence et la plus grande implication de chacun dans l'élaboration de son projet. Ainsi le Conseil d'administration est en charge du pilotage du projet, un groupe de rédaction prépare les documents de travail (qui s'est réuni trois fois en 2012, les 18 juin, 5 septembre et 24 octobre) ; ses propositions sont complétées et enrichies par la contribution des membres d'un groupe d'échanges, animé par Edith Archambault et Nathalie Blum, qui associe les représentants de 15 organisations membres (qui s'est réuni trois fois en 2012, les 25 juin, 19 septembre et 12 novembre).

Les comptes-rendus des réunions sont diffusés à tous et mis en ligne sur le site Internet dédié.

Depuis mars et conformément au calendrier d'élaboration du projet, trois réunions ouvertes à tous se sont tenues (cf : encadré ci-dessus); elles ont ...



Réunion sur les valeurs - 27 novembre 2012

... permis à plus de 50 participants à chaque fois (représentants d'organisations, bénévoles et permanents du Comité) de débattre. Le travail se poursuit depuis autour d'une proposition d'architecture du texte avant que s'engage la rédaction du projet en tant que tel.

En revisitant son histoire, en confortant sa dynamique présente et en se projetant dans le futur, le Comité s'inscrit dans la volonté de renforcer son utilité publique en affirmant clairement son rôle au bénéfice des donateurs en même temps qu'en accompagnement des organisations membres. Ce projet doit permettre d'afficher l'ambition du Comité de devenir la référence de l'exigence déontologique du secteur de l'appel à la générosité publique



Le groupe de rédaction

Hélène Beck, administratrice du Comité, représentant le Secours Catholique

Nathalie Blum, administratrice du Comité, représentant Les Petits Frères des Pauvres

François Genest, directeur général du Comité

Bruno Gizard, administrateur du Comité, personnalité qualifiée

Hélène Leclerc, chargée de mission au sein de la direction de l'audit et du contrôle interne des Apprentis d'Auteuil

Antoine Leroy, secrétaire général adjoint des Sauveteurs en mer

Michel Vantalou, contrôleur général adjoint au Comité

appuyée sur un contrôle continu librement consenti. En refondant le socle des valeurs qui réunissent les membres, les bénévoles et les salariés du Comité au service d'une même ambition, celle de contribuer au développement de la générosité au service de l'intérêt général, le projet associatif constitue un engagement fort vis-à-vis de la collectivité.

🔗 Plus d'info sur le projet :

www.projetasso-comitecharte.org

En 2012, les travaux déontologiques ont largement mobilisé les organisations membres et les bénévoles du Comité, avec 23 représentants d'organisations et 8 bénévoles ayant participé aux travaux du chantier "liaisons et opérations à l'international" (lors de deux réunions du groupe de travail les 19 janvier et 9 février 2012 au CCFD-Terre Solidaire et lors d'une réunion du groupe élargi à l'ensemble des membres le 12 avril au Secours populaire) et 27 représentants d'organisations membres et 3 bénévoles ayant contribué aux travaux du groupe dédié au thème des legs et autres libéralités (lors de deux réunions du groupe initial les 18 janvier et 15 février 2012 et de quatre réunions du groupe restreint les 9 mai, 23 mai, 13 juin et 18 juillet 2012).

Également, outre la participation systématique de responsables bénévoles à ces travaux, selon les nouvelles dispositions de la procédure d'élaboration des textes déontologiques (cf. : p.11), la Commission d'agrément et l'équipe d'animation du corps de contrôle sont désormais systématiquement sollicités afin de rendre un avis sur chaque proposition de nouvelle règle déontologique, se prononçant notamment sur l'applicabilité des projets proposés •

Structure juridique : au 31 décembre 2012, le Comité de la Charte est une association de 86 membres : 78 organisations agréées et 8 personnalités qualifiées. Elle est administrée par un Conseil d'administration de 15 membres élus par l'Assemblée générale. Ce Conseil comporte statutairement une majorité de personnalités qualifiées, qui n'exercent pas de fonctions de responsabilité dans les organisations agréées, dont le président et la vice-présidente.

Par délégation du Conseil, les décisions d'agrément de nouvelles organisations et de renouvellement sont prises par une commission d'experts totalement indépendants : la Commission d'agrément du Comité (CAC). Les contrôleurs désignés auprès des organisations agréées sont également indépendants de toute attache avec elles.

L'Assemblée générale

des membres est l'organe souverain habilité à prendre les décisions majeures concernant la mission, l'organisation et le fonctionnement du Comité. Elle réunit tous les membres de l'association, tant personnes physiques que personnes morales, chacun détenant une voix. L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 29 mars 2012 dans les locaux de la MACIF à Paris. 61 organisations membres (sur 75), ainsi que 8 personnalités qualifiées (sur 8), étaient présentes ou représentées. 48 membres du corps de contrôle et de la Commission d'agrément étaient également présents. Toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées. L'Assemblée générale a également renouvelé à cette occasion les membres du Conseil d'administration (cf. : p.35) •

Le Conseil d'administration

Composition statutaire

Pour rappel, l'article 5 des Statuts stipule que :

« L'association est administrée par un Conseil composé d'un nombre impair de 11 à 17 membres répartis dans deux collèges représentant les deux catégories de membres :

- *le collège des personnalités qualifiées, constituant la moitié plus un des administrateurs,*
- *le collège des organisations agréées.*

Les membres du Conseil sont élus dans les deux catégories de membres dont se compose cette Assemblée au scrutin secret, pour 3 ans, par l'ensemble des membres de l'Assemblée générale, au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés et, au second tour à la majorité simple représentant au moins le quart des suffrages exprimés. Les personnalités qualifiées sont élues en premier et le nombre de sièges

d'administrateurs attribués à des organisations agréées est ajusté en conséquence. »

Mouvements intervenus en 2012

L'Assemblée générale du 29 mars 2012 a élu comme personnalités qualifiées Agnès de Fleurieu, en remplacement de Jean-Pierre Duport, et réélu Bruno Gizard et Susan Liautaud. Du côté des représentants des membres, trois mandats étaient à pourvoir (l'Association des Paralysés de France, l'Association pour la recherche sur le cancer et La Cimade) avec quatre organisations candidates ; la Fondation pour la Recherche Médicale, représentée par Denis Le Squer (président du directoire), Les Restaurants du Cœur-Relais du Cœur, représentés par Hervé Guérin (trésorier), le Secours Catholique, représenté par Hélène Beck (directrice administration et finances), ont été élus.

Nouvelle composition du bureau

Le bureau, élu par le Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale du 29 mars 2012, est constitué de Gérard de La Martinière, personnalité qualifiée (président), d'Edith Archambault, personnalité qualifiée (vice-présidente), de Nathalie Blum, Association Les Petits Frères des Pauvres (secrétaire générale) et d'Olivier Lebel, Croix-Rouge française (trésorier). Les membres du bureau sont consultés entre les réunions du Conseil sur des questions d'actualité par le président et le directeur du Comité. Gilles Paillard est désigné chef de file des administrateurs représentant les organisations membres, en remplacement d'Axelle Davezac.

Réunions du Conseil d'administration

En 2012, le Conseil d'administration s'est réuni dix fois (comme en 2011) avec une durée moyenne de deux heures trois-quarts. Dans le souci constant de se rapprocher de ses membres, le Conseil d'administration a souhaité délocaliser ses travaux au sein des organisations : il a ainsi été accueilli à trois reprises en 2012 par des organisations membres (Fondation ARC, ...

... SOS Villages d'Enfants et Fondation de France). Ces dispositions se poursuivent en 2013. En cas d'empêchement d'un administrateur d'assister physiquement à une réunion, une participation téléphonique est possible (7 fois en 2012). Le Conseil d'administration a pris acte des décisions de la Commission d'agrément et a été amené dans deux cas, en application de l'article 14 des Statuts, à demander à la Commission une deuxième délibéra-

tion. Il a également traité de nombreux autres sujets liés, notamment, aux règles de déontologie, au financement du Comité, à l'examen de nouvelles candidatures, à l'environnement législatif, à la notoriété et la communication du Comité et à sa gestion en général. Sur l'ensemble des réunions, le taux de présence est de 79 % (contre 81 % en 2011 et 86 % en 2010) avec au minimum les 2/3 des membres présents à chaque Conseil •

Comité de déontologie

Présidé par Gilles Paillard et composé de Nathalie Blum, Anne Chanon, Susan Liautaud, Bruno Gizard, et Thierry Barthélémy, sa mission est d'étudier les évolutions nécessaires des règles déontologiques et de proposer aussi bien les processus d'élaboration que les règles elles-mêmes à adopter. Conformément à la procédure d'élaboration et d'adoption des règles déontologiques (cf. : p.11), ce comité s'est réuni trois fois en 2012 afin d'examiner les différents projets déontologiques.

Comité de l'agrément

Présidé par Patrick Gounelle et composé d'Agnès de Fleurieu, Denis Le Squer, Olivier Lebel et Philippe Rollier, ce comité est en charge de l'examen, pour le compte du Conseil d'administration, des décisions prises par la Commission d'agrément et a pour mission d'examiner, avant de les présenter au Conseil, la recevabilité des candidatures et d'évaluer la qualité du travail de la Commission. Y participent également Philippe Moisand, président de la Commission d'agrément, ainsi que le directeur général, le délégué à l'agrément et au contrôle ...

Les 3 comités du Conseil d'administration

Le rôle de ces comités est d'assister le Conseil d'administration dans la réalisation de ses missions en préparant et étudiant les décisions qui lui sont ensuite soumises.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2012



Gérard de La Martinière, président



Edith Archambault, vice-présidente



Croix-Rouge française (Olivier Lebel, trésorier)



Association Les Petits Frères des Pauvres (Nathalie Blum, secrétaire générale)



Anne Chanon



Agnès de Fleurieu



Fondation pour la Recherche Médicale (Denis Le Squer)



Bruno Gizard



Patrick Gounelle



Susan Liautaud



Médecins du Monde (Thierry Barthélémy)



Restaurants du Cœur (Hervé Guérin)



Philippe Rollier



Secours Catholique (Hélène Beck)



SOS Villages d'Enfants (Gilles Paillard)

... du Comité et les commissaires rapporteurs en cas de dossiers délicats. Ce comité s'est réuni 9 fois en 2012, soit entre chaque séance de la Commission d'agrément et du Conseil d'administration. 36 décisions ont été prises, dont une n'a pas été actée par le Conseil d'administration.

Comité de nomination et de gouvernance (CNG)

Ce comité, dont la mission est de proposer au Conseil d'administration des candidats pour toutes les nominations qui lui incombent et de s'assurer que la gouvernance du Comité reste toujours à la pointe des bonnes pratiques, est présidé par Philippe Rollier, accompagné d'Edith Archambault, Hélène Beck, Nathalie Blum, Hervé Guérin, Agnès de Fleurieu et Gérard de La Martinière. Ce comité s'est réuni 7 fois en 2012 avec à l'ordre du jour des sujets aussi variés que :

- le renouvellement des administrateurs,
- la composition du bureau et des comités du Conseil,
- l'examen des fiches de mission des comités du Conseil,
- l'examen des candidatures pour les fonctions de contrôleur général, de commissaire et d'animateur du comité technique •

L'Instance de recours

En 2010, les nouveaux Statuts ont remplacé la procédure de conciliation (et celle d'arbitrage) par un mécanisme de recours plus clair et plus expédiant : l'Instance de recours, qui permet à une organisation membre, dans le cas d'une décision de non renouvellement de l'agrément, de contester la décision de la Commission d'agrément. Elle est présidée par Pierre-Alain Weill, ancien président de chambre à la cour d'appel de Paris, et composé d'Edith Arnoult-Brill, ancienne présidente du Conseil National de la Vie Associative et vice-présidente du Conseil Économique, Social et Environnemental, Marie-Thérèse Cornette, ancienne présidente de la cinquième Chambre de la Cour des Comptes, Anne Chanon, en tant qu'administratrice du Comité, personnalité qualifiée, et Hervé Guérin, au titre d'administrateur représentant les membres depuis avril 2012 (en remplacement de Philippe Texier).

Du fait du retrait d'agrément d'une organisation par la Commission d'agrément en novembre 2011, l'Instance de recours avait fait l'objet d'une première saisine à la fin du mois de décembre. L'examen du dossier ayant permis de constater que tous les points ayant motivé le retrait étaient désormais satisfaits ou en voie de l'être, celle-ci a pris la décision, le 19 mars 2012, de maintenir l'agrément de l'organisation, sous réserve qu'elle fournisse les derniers engagements et justifications nécessaires dans un délai de deux mois. Au terme de ce délai et au vu des éléments fournis, la décision a été confirmée par le Comité.

Les autres organes



De gauche à droite : François Genest, Patrick Baquin
De gauche à droite : Christine Berlincourt, Mathilde Cuchet-Chosseler, Nadia Bensalem

Organisation de séminaires de travail

Séminaire stratégique du Conseil

Le Conseil d'administration a tenu les 4 et 5 octobre 2012 un séminaire stratégique, avec à l'ordre du jour le bilan de la mise en œuvre du plan à moyen terme 2010-2013. Cette analyse a permis d'engager une réflexion sur le prochain plan (2013-2016), qu'il conviendra d'articuler en 2013 avec le projet associatif du Comité.

Séminaire des responsables bénévoles et des cadres permanents du Comité

Les présidents des comités du Conseil d'administration, les commissaires, l'équipe d'animation du corps de contrôle et les permanents se sont réunis le 13 décembre 2012 au Secours Catholique afin d'échanger sur l'organisation du fonctionnement interne du Comité, le bilan du plan stratégique 2010-2013 et l'avenir à moyen terme de l'organisation opérationnelle du Comité.

Création d'un comité technique

Sur décision du Conseil d'administration du 24 mai 2012, un comité technique a été mis en place afin d'assurer une interprétation collégiale et partagée de la Charte et de ses textes déontologiques, en réponse à :

- des demandes émanant de contrôleurs dans le cadre de leur mission, dès lors que la réponse ne peut leur être apportée en première analyse par leur contrôleur général adjoint ou le contrôleur général ; ou bien par le président de la Commission d'agrément pour les commissaires,
- des demandes de clarifications ou précisions techniques provenant des organisations membres,
- des sollicitations éventuelles de tiers au sujet des textes du Comité.

N'ayant pas vocation à traiter des sujets relevant des Statuts ou du Règlement intérieur du Comité de la Charte et doté d'un rôle consultatif, il a pour objectif d'éclairer le comité de direction du Comité qui décide des suites à donner.

Le comité technique est animé par Jean Chevallier, ancien contrôleur général, et est composé de Michel Vantalou et Alain Linot, contrôleurs généraux adjoints, de Claude Allenbach et Michel Senellart, commissaires, et de François Genest, directeur général.

Saisi de trois sujets en suspens, le comité technique a d'emblée débuté ses travaux.

Le comité de direction

Le Comité de direction est constitué du président du Comité, du directeur général, du président (ou vice-président) de la Commission d'agrément, de la contrôleur générale ou l'un de ses représentants, du délégué à l'agrément et au contrôle et de la chargée de mission du Comité. Il se réunit tous les 15 jours et s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble des activités du Comité et de la programmation de ses travaux •

Les collaborations du Comité en 2012...

Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) - Groupe de suivi du rapport médias-associations

Faisant suite à l'adoption par le CSA en janvier 2011 du rapport de la Commission de réflexion sur l'accès des associations aux médias audiovisuels contenant 10 propositions, transmis au Premier ministre, puis rendu public en mars, à la demande du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, le CSA a mis en place un groupe de suivi des recommandations « composé à parité de représentants de médias audiovisuels et d'associations pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle et suivre les propositions présentées », auquel est associé Gérard de La Martinière, président du Comité de la Charte, et qui a tenu sa première réunion le 23 janvier 2012. Michel Soublin, ancien président du Comité qui avait participé aux travaux de la Commission de réflexion, est également membre du groupe de suivi. Pour consulter le rapport et/ou les 10 propositions :

www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/L-acces-des-associations-aux-medias-audiovisuels/Les-10-propositions-de-la-commission

Participation aux travaux du Haut conseil à la vie associative (HCVA)

Dans le cadre de sa participation aux travaux du HCVA, Gérard de La Martinière, président du Comité, participe désormais au groupe de travail juridique, fiscal et comptable qui a élargi son champ au financement des associations. Par ailleurs, Hélène Beck, administratrice du Comité, en est la vice-présidente. À ce titre, si le Comité n'a pas vocation à intervenir sur le thème de la fiscalité, il a pu être amené à pren-

dre position en 2012, notamment en soutien de l'action menée par France Générosités en réaction au projet de loi sur la territorialité des dons.

Club des Administrateurs d'associations et de fondations - Comité de la Charte / Institut Français des Administrateurs (IFA)

En 2012, le Comité a poursuivi sa collaboration avec l'Institut Français des Administrateurs pour l'organisation de 6 réunions du Club des Administrateurs d'associations et de fondations qui ont connu une forte croissance de la participation, fonctionnant parfois à guichet fermé. Les thèmes abordés : "la préparation d'un plan stratégique", "le CER vu et utilisé par le Conseil d'administration ?", "Président exécutif ou non, et délégations de pouvoir", "L'autoévaluation du fonctionnement du Conseil d'administration", "Les regroupements / fusions entre associations ou entre fondations". www.ifa-asso.com

Signature de la charte du mécénat, à l'initiative de l'Admical

Le Comité de la Charte a fait partie des 153 organismes signataires de la Charte du mécénat, à l'initiative de l'Admical. www.admical.org

Intervention dans le cadre de l'Université du management, à l'initiative de l'ADEMA

Présentation du Comité de la Charte et de son dispositif de contrôle aux étudiants de l'UMA lors de trois interventions de Mathilde Cuchet-Chosseler. www.management-associatif.org

Participation au comité d'orientation de MECENOVA, un projet de l'IMS-Entreprendre pour la cité, qui vise à faciliter et multiplier les partenariats entre entreprises mécènes et associations œuvrant pour des causes d'intérêt général. www.mecenoa.org



"Se lancer dans la collecte de fonds" : un nouveau guide pratique

Le Comité a collaboré pendant plusieurs mois à la réalisation de ce guide sur la collecte, rédigé par Perrine Daubas et Vincent Edin, en partenariat avec l'Association Française des Fundraisers, l'Avisé et le Crédit coopératif. Cet ouvrage présente de manière pédagogique l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour se lancer dans la recherche de fonds privés : il permet aux dirigeants – bénévoles ou salariés – d'associations ou de fondations de dresser un tableau concret des différents canaux de collecte de fonds possibles pour leur organisme et accompagne pas à pas les porteurs de projet dans leurs premières approches des entreprises et dans leurs opérations de sollicitation des particuliers.

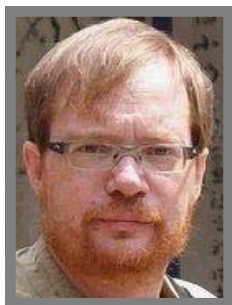
www.juriseditions.fr/livre_droit.htm

Participation à l'Assemblée générale de l'International Committee on Fundraising Organizations (ICFO)

Gérard de La Martinière et François Genest, respectivement président et directeur général du Comité, ont représenté le Comité lors de l'Assemblée générale de l'ICFO qui s'est tenue les 18 et 19 mai 2012 à Madrid (Espagne). www.icfo.org

■ Rapport financier

Exercice clos le 31 décembre 2012



Le mot du trésorier

Olivier Lebel, administrateur représentant la Croix-Rouge française, trésorier

D'un point de vue économique, l'année 2012 est marquée par un excédent exceptionnel, après un exercice précédent déjà excédentaire. Ceci est le reflet d'une gestion prudente et s'explique aussi par le décalage dans le temps de plusieurs projets prévus en 2012. Notre plan stratégique prévoit en effet un développement des activités, en lien avec la hausse du nombre de nos adhérents et de nos bénévoles. En 2013, il faut poursuivre l'amélioration de la qualité des services rendus par le Comité à ses membres, et continuer à élargir le cercle des adhérents.

Pour accompagner le Comité dans sa croissance, il faut des moyens complémentaires, qui apparaissent dans le budget 2013 ; le nombre de contrôleurs est également en forte croissance, en ligne avec le nombre d'adhérents. Ceci appelle des locaux un peu plus vastes, pour accueillir notamment toutes les réunions, ainsi qu'un poste salarié nouveau.

Sur le plan bilanciel, le Comité pratique une politique de réserves prudente, en évitant de se mettre en déficit ; année après année, cela lui permet de pouvoir faire face à d'éventuelles secousses sans craindre des difficultés financières. Les fonds propres représentent ainsi maintenant plus de 9 mois de fonctionnement.

Mais la seule lecture des comptes financiers ne saurait refléter la véritable activité du Comité, dont la finalité n'est pas financière. Donnant l'exemple, le Comité a fait le choix de valoriser le bénévolat. Les comptes changent alors de physionomie. Au lieu de 650 K€ de produits, le budget est presque multiplié par 4, montant à plus de 2 M€, valorisation du bénévolat incluse. Les bénévoles représentent les trois quarts de l'action du Comité. Le dispositif de contrôle (corps de contrôle et membres de la Commission d'agrément), pour sa part, représente 95 % des 2500 jours de bénévolat offerts au Comité et à ses adhérents. Il importe de souligner également que nous avons décidé, à partir du calcul du nombre de journées de bénévolat, de revaloriser considérablement l'équivalent financier d'une journée, afin de le rapprocher du coût correspondant s'il fallait acheter la prestation. C'est pourquoi le bénévolat apparaît de façon particulièrement importante dans les comptes 2012 (1,5M€), à sa juste place dans l'action du Comité.

Cette intervention bénévole est la caractéristique majeure du Comité, exemple à suivre pour ses membres, unique corps de contrôle en France composé seulement de bénévoles.

Nous savons que le Comité est essentiel pour le monde associatif dans son ensemble. Il est la garantie d'un monde associatif désintéressé et rigoureux dans sa gestion, transparent et pratiquant des appels de fonds et une communication de qualité. Cette mission ne pourrait pas se réaliser avec les seuls moyens financiers dont dispose le Comité ; et les membres n'auraient pas ce service pour un faible montant sans l'intervention de toute la chaîne de contrôle bénévole. Il faut ici remercier particulièrement tous nos bénévoles, et valoriser correctement leur action dans nos comptes.

Avec un bilan solide, un chaîne de contrôle efficace, une équipe performante, et des locaux agrandis, le Comité est en mesure de jouer pleinement son rôle de garant de la qualité de la gestion et des appels à la générosité publique, pour ses membres en particulier, et dans l'intérêt général du monde associatif dans son ensemble •

Analyse et commentaires des comptes

I - Introduction

Les comptes du Comité de la Charte ont été arrêtés au 31 décembre 2012 aux sommes suivantes :

Total du bilan = 577 585,51 €

Total des produits du compte de résultat = 648 664,78 €

Résultat de l'exercice = 70 824,85 €

Le Comité de la Charte ne faisant pas appel à la générosité publique, il n'établit pas de Compte d'Emploi des Ressources.

II - Le compte de résultat

2.1 - Analyse des produits

Le **total des produits** atteint 648 664,78 € en 2012 contre 617 302,59 € en 2011 (+5 %).

Les principaux postes sont les suivants :

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 115 000 € en 2012 contre 110 000 € en 2011 (+4 %). Cette somme est répartie entre 90 000 € venant de la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative pour l'année 2012, 20 000 € venant de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) et 5 000 € venant du Crédit Coopératif.

Les **cotisations** ont augmenté de 24 800 € (+4 %) par rapport au réel 2011, principalement du fait de l'agrément de 4 nouveaux membres.

Les **produits financiers** s'élèvent à 9 466,36 € en 2012 contre 8 422,95 € en 2011.

2.2 - Analyse des charges

Le **total des charges** 2012 s'élève à 577 839,93 € en lé-

gère hausse par rapport aux charges 2011, soit 566 264,97 €.

Le poste des **achats** s'élève à 67 458 €, soit une baisse de 9 621 € par rapport à 2011. Celle-ci s'explique principalement par le poste "achat d'études et de prestations de services" qui baisse en 2012, du fait notamment d'une dépense inférieure à la prévision concernant le 5ème baromètre de la confiance réalisé avec TNS Sofres.

Les **services extérieurs** (location immobilière, entretien et réparation des locaux, assurances et maintenance du site Internet) s'établissent à 63 659 € en 2012, un montant en légère hausse par rapport à 2011, soit 55 446 €, due notamment à la location de nouveau matériel (photocopieur).

Les **autres services extérieurs** (rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais de déplacement et de repas, frais postaux et de téléphone et frais de colloque ou séminaire) augmentent quelque peu par rapport à 2011 (+10 %), principalement du fait de la croissance de l'activité de contrôle des bénévoles (ligne "déplacement, missions et réceptions").

Par ailleurs, les **charges de personnel** s'établissent à un total de 304 398 € hors impôts et taxes sur rémunération. Elles se répartissent comme suit : rémunérations de personnel pour 172 963 €, charges sociales pour 93 092 € (incluse la contribution à la formation continue) et mise à disposition (Uniopss/CDC) pour 38 343 €.

Un reclassement des mises à disposition a été effectué pour une meilleure analyse des charges de personnel.

Les charges restent quasi-stables par rapport à 2011, soit 307 287 € (-1 %). Les effectifs sont restés constants en 2012, le recrutement prévu initialement en 2012 sera effectif en 2013.

Les **impôts et taxes** s'élèvent à 18 003 € en 2012 contre 20 198 € en 2011. Les impôts et taxes en 2012 sont partagés comme suit : 12 373 € taxe sur les salaires, 2 272 € impôts sur les sociétés et les taxes refacturés par l'Uniopss concernant les locaux, soit taxe foncière, taxe des déchets et taxe des bureaux, pour un montant de 3358€.

Les **dotations aux amortissements** s'élèvent à 17 937 € en 2012 contre 10 068 € en 2011. Cette évolution s'explique notamment par la décision d'amortir entièrement en 2012 la refonte du questionnaire de base, dans un souci de cohérence compte-tenu de l'attribution par le Crédit Coopératif d'une subvention d'exploitation en 2012 pour ce projet.

2.3 - Le résultat

Les soldes intermédiaires de gestion s'établissent de la manière suivante :

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat d'exploitation	63 630,49	44 635,67	70 451,75
Résultat financier	9 466,36	8 422,95	5 882,42
Résultat exceptionnel	-	-	-
Impôt sur les sociétés	2 272,00	2 021,00	1 412,00
Solde Intermédiaire	70 824,85	51 037,62	74 922,17
Variations fonds dédiés	-	-	-
Résultat net (y compris fonds dédiés)	70 824,85	51 037,62	74 922,17

Le résultat de l'exercice 2012 se solde par un excédent de 70 824,85 € qui s'explique par le report de 2012 à 2013 de plusieurs projets (déménagement et recrutement d'un chargé de mission principalement).

Ce résultat augmentera, sous réserve du vote de l'Assemblée générale, notre report à nouveau qui s'établira alors à 9 mois de charges d'exploitation.

III - Le bilan

3.1 - Total du bilan

Le **total du bilan** au 31 décembre 2012 est de 577 585,51 € contre 509 740,30 € pour l'exercice 2011.

3.2 - Actif

A l'actif, les **immobilisations** s'élèvent, après amortissements de l'exercice, à 21 129,98 € contre 19 298,17 € en 2011. Les immobilisations en cours s'élèvent à 9 149,40€ correspondant à la création de la nouvelle marque d'agrément du Comité utilisée à partir de janvier 2013. Suite à la refonte du questionnaire de base en 2012, l'ancien questionnaire a été sorti de l'inventaire pour une valeur de 12 000 € totalement amortie au 31 décembre 2012.

Les acomptes versés s'élèvent à 1 500 € en 2012. Ces avances correspondent à la prestation pour la maintenance du questionnaire de base.

Les charges constatées d'avance s'établissent à 31 112,66 € en 2012 contre 31 063,16 € en 2011. Ces charges représentent essentiellement les frais engagés, les loyers et les mises à disposition pour le 1^{er} trimestre 2013 (soit 22 318,03 €) facturés fin 2012 par l'Uniopss.

Les disponibilités s'élèvent à 509 644,13 € en 2012 contre 457 828,97 € en 2011. Elles sont placées au CIC, en compte sur livret et livret associatif, et représentent plus d'une demi année d'exploitation.

3.3 - Passif

Le passif se décompose en :

- **un report à nouveau positif** de 381 711,86 €, après intégration du résultat 2011,
- **le résultat de l'exercice 2012** de + 70 824,85 €, en attente d'affectation,
- **un compte fournisseurs**, qui s'élève à 55 879,40 €, en diminution par rapport à l'exercice 2011 (-10 %). Ce solde correspond aux fournisseurs suivants :
 - Uniopss : factures des frais engagés et loyers dus par le Comité à l'Uniopss ainsi qu'à la facture correspondant à la mise à disposition de personnels par l'Uniopss pour le 1^{er} trimestre 2013,
 - Easyplans : factures de décembre 2012 concernant une parution publicitaire en janvier 2013,
 - BNP Paribas Lease : facture du 1er trimestre 2013 pour la location d'un nouveau photocopieur, et aux factures non encore parvenues au 31 décembre 2012 mais correspondant à l'année 2012 :
 - Caisse des Dépôts et Consignations : mise à disposition de Patrick Baquin pour l'année 2012,
 - Cabinet Leo Jegard : facture pour l'expertise comptable 2012 à recevoir en 2013,
 - Cabinet SLG Expertise : facture correspondant à l'intervention du commissaire aux comptes pour l'année 2012.
- **les dettes fiscales et sociales** (60 020 €) correspondent aux charges sociales du Comité du 4^{ème} trimestre 2012.
- **les dettes sur immobilisations** de 9 149,40 € correspondant à la facture de l'agence Carré Noir pour la création du nouveau logo du Comité livré fin décembre 2012 à régler en janvier 2013.

VI - Conclusion

L'exercice 2012 dégage **un résultat positif de +70 824,85 €**.

Après incorporation de l'exercice 2012, le report à nouveau s'établira à 452 536,71 € ce qui représente 80 % des charges 2012 •

BILAN
au 31 décembre 2012

	ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2012			Exercice N-1 clos le 31/12/2011
		Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :	43 956,12	34 662,98	9 293,14	16 585,36
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires	43 956,12	34 662,98	9 293,14	16 585,36
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles :	43 689,44	32 008,84	11 680,60	2 556,57
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels			0,00	0,00
	Autres	34 540,04	32 008,84	2 531,20	2 556,57
	Immobilisations corporelles en cours	9 149,40		9 149,40	0,00
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières	156,24	0,00	156,24	156,24
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres créances immobilisées	156,24		156,24	156,24	
	TOTAL I	87 801,80	66 671,82	21 129,98	19 298,17
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :	0,00	0,00	0,00	0,00
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Autres				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 500,00		1 500,00	1 500,00
	Créances :	14 198,74	0,00	14 198,74	50,00
	• Créances usagers et comptes rattachés	13 595,00		13 595,00	50,00
	• Autres	603,74		603,74	0,00
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	509 644,13		509 644,13	457 828,97	
COMPTES DE REGULARISA- TION	Charges constatées d'avance	31 112,66		31 112,66	31 063,16
	TOTAL II	556 455,53	0,00	556 455,53	490 442,13
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	644 257,33	66 671,82	577 585,51	509 740,30

BILAN

au 31 décembre 2012

	PASSIF (avant répartition)	Exercice N clos le 31/12/2012	Exercice N-1 clos le 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	381 711,86	330 674,24
	Résultat de l'exercice	70 824,85	51 037,62
	Résultat en instance d'affectation		
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	• Apports		
	• Legs et donations		
	• Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
TOTAL I		452 536,71	381 711,86
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
FONDS DEDIES	Fonds dédiés :		
	• Sur subventions de fonctionnement		
	• Sur autres ressources		
TOTAL II		0,00	0,00
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 879,40	62 643,28
	Dettes fiscales et sociales	60 020,00	65 385,16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 149,40	
Autres dettes			
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance		
TOTAL III		125 048,80	128 028,44
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		577 585,51	509 740,30

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2012

COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2012 AU 31/12/2012	Exercice N clos le 31/12/2012	Exercice N-1 clos le 31/12/2011
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
• Prix de journée		
• Dotation Globale		
• Autres		
Subventions d'exploitation	115 000,00	110 000,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Cotisations	523 400,00	498 600,00
Autres produits (hors cotisations)	798,42	279,64
TOTAL I	639 198,42	608 879,64
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) :		
• Achats de marchandises		
• Variations des stocks		
• Achats de matières premières et autres approvisionnements		
• Variations des stocks		
Autres charges externes	278 305,35	270 412,77
Impôts, taxes et versements assimilés	13 294,00	16 154,53
Salaires et traitements	172 963,23	176 937,79
Charges sociales	92 170,90	90 663,41
Dotation aux amortissements et aux provisions		
• Sur immobilisations : dotation aux amortissements	17 936,76	10 067,60
• Sur immobilisations : dotation aux provisions		
• Sur actif circulant : dotation aux provisions		
• Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Autres charges	897,69	7,87
TOTAL II	575 567,93	564 243,97
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	63 630,49	44 635,67
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2012

COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2012 AU 31/12/2012	Exercice N clos le 31/12/2012	Exercice N-1 clos le 31/12/2011
Produits financiers :		
• De participations		
• D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
• Autres intérêts et produits assimilés	9 466,36	8 422,95
• Reprise sur provisions et transferts de charges		
• Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	9 466,36	8 422,95
Charges financières :		
• Dotations aux amortissements et aux provisions		
• Intérêts et charges assimilés		
• Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 466,36	8 422,95
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	73 096,85	53 058,62
Produits exceptionnels :		
• Sur opérations de gestion		
• Sur opérations en capital		
• Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles :		
• Sur opérations de gestion		
• Sur opérations en capital		
• Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
• Impôt sur les sociétés (IX)	2 272,00	2 021,00
Total des produits (I+III+V+VII)	648 664,78	617 302,59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	577 839,93	566 264,97
SOLDE INTERMEDIAIRE	70 824,85	51 037,62
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Excédent ou déficit	70 824,85	51 037,62
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
• Bénévolat	1 511 491	842 000
• Prestations en nature		
• Dons en nature		
Total		
Charges		
• Secours en nature		
• Mise à disposition gratuite de biens et services		
• Personnel bénévole	1 511 491	842 000
Total		

FOCUS sur : l'évaluation des contributions volontaires en nature

Le bénévolat est une composante de plus en plus importante du fonctionnement du Comité de la Charte qui, sans lui, ne pourrait remplir sa mission.

Au cours de l'année 2012, plus de 130 bénévoles ont apporté leur concours au Comité, dont 121 au 31 décembre 2012 :

- 15 administrateurs, dont le président du Conseil,
 - la contrôleur générale et 9 contrôleurs généraux adjoints,
 - 88 contrôleurs titulaires d'un ou deux mandats de contrôle,
 - 8 membres de la Commission d'agrément,
 - 7 bénévoles "experts" (communication, informatique...),
- auxquels s'ajoutent une dizaine de bénévoles en cours de formation.

Après un premier recensement effectué pour l'année 2005 et pour donner une image plus fidèle de l'activité totale du Comité, le recensement du temps consacré par les bénévoles à leur mission est annuellement réactualisé.

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des bénévoles, sans que soit pris en compte cette année la contribution des administrateurs (hors le

président et le trésorier pour partie) conformément à la réglementation comptable en la matière.

Il permet de réaliser l'évaluation suivante, qui représente trois fois le budget de fonctionnement (cf : tableau ci-dessous).

Pour mémoire, la valorisation était effectuée sur la base du coût du directeur du contrôle (salarié) du Comité, qui a cessé d'exercer ses fonctions à la fin de l'année 2008. De ce fait, en 2012 nous avons réactualisé le calcul pour la valorisation du bénévolat dans un souci de cohérence.

Un total de 2485 journées pouvant être mentionné et valorisé en pied de compte pour l'exercice 2012 du Comité de la Charte. Ce bénévolat correspond globalement à 11,4 emplois en équivalent temps plein. Compte tenu du niveau élevé d'expertise des bénévoles du Comité, il est proposé de valoriser ce bénévolat sur la base de 5 fois la valeur du SMIC mensuel 2012 auquel on ajoute les charges sociales patronales au taux de 55 %. Le coût annuel par ETP s'élève à 132 587 €, l'ensemble du bénévolat peut être valorisé à hauteur de 1 511 491 €.

Le temps passé par les administrateurs autres que le président et le trésorier est de 138 journées en 2012, ce qui conduit à un total de 2623 journées, soit une moyenne de 34 journées au profit de chacune des 78 organisations membres du Comité.

* : le temps consacré par Jean Chevallier contrôleur général au 1er semestre est compté dans l'encadrement du corps de contrôle et non au titre de la Commission d'agrément dont il est devenu membre de droit au deuxième semestre. Le temps consacré par Marie-Line Daudin, CGA au 1er semestre puis contrôleur générale au deuxième semestre est naturellement comptabilisé au titre de l'encadrement du corps de contrôle •

Fonctions exercées par les bénévoles	Nombre de personnes	Nombre total 1/2 journées	Nombre total en jours	Nombre moyen de jours par personne
Président, trésorier	2	160	80	40
Commission d'agrément (CAC)*	7	660	330	47
Encadrement du corps de contrôle (2 contrôleurs généraux et 9 contrôleurs généraux adjoints)*	11	1109	555	50
Corps de contrôle	90	3024	1512	17
Experts	4	17	8	2
TOTAL	114	4970	2485	22,00

***Le Comité de la Charte
vous présente
sa nouvelle marque d'agrément.***



Comité de la Charte
15-17 rue Albert
75013 Paris
Tél. 01 53 36 35 02/03
ccharte@comitecharte.org

www.comitecharte.org